

# RAPPORT D'ANALYSE



## BAROMETRE DE LA LOCALISATION

*Afrique de l'Ouest et Centrale – Exercice 2024-2025*

# CAMEROUN

Mené par



Appuyé par



# RAPPORT D'ANALYSE



## CAMEROUN

Exercice 2024-2025

### Table des matières

<b>Liste des acronymes</b>	3
<b>Préface</b>	4
<b>Résumé exécutif</b>	5
<b>Introduction</b>	7
<b>Résumé synthétique</b>	10
<i>Tableau récapitulatif</i>	10
<i>Figure de synthèse</i>	11
<b>Analyse détaillée par dimension</b>	12
A. Capacités	12
B. Coordination	16
C. Financement	20
D. Partenariat	24
E. Participation	28
F. Politique, influence et plaidoyer	32
<b>Recommandations</b>	36
<b>Annexes</b>	38

# Liste des acronymes

AOC	Afrique de l'Ouest et du Centre
USAID - BHA	United States Agency for International Development – Bureau for Humanitarian Assistance
CHINGO	Coordination of Humanitarian International NGO
C.H.O.I	Cameroonian Humanitarian Organizations Initiative
EHP	Equipe Humanitaire Pays
FONGA	Forum des Organisations Non Gouvernementales en Afrique de l'Ouest et Centrale
GHD	Good Humanitarian Donorship
GT	Groupe de Travail
EHP	Equipe Humanitaire Pays
IASC	inter Agency Steering Committee
ICVA	International Council of Voluntary Agencies
NORCAP	Norwegian Capacity
NWSW	Northwest Southwest
OI	Organisations internationales
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONGI	Organisation Non Gouvernementale Internationale
ONGN/L	Organisation Non Gouvernementale Nationale / Locale
ONU	Organisation des Nations-Unies - le document fait références aux « agences UN » pour parler des agences onusiennes
OSC	Organisation de la Société Civile
SMART	Spécifique, Mesurable, Atteignable, Relevant (pertinent), Temporellement défini.
SPONG	Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales
UN	United Nations
WG	Working Group

## Préface

Depuis plusieurs années, la question de la **localisation de l'aide humanitaire** occupe une place centrale dans les débats internationaux, en particulier depuis l'adoption du Grand Bargain en 2016, qui engage les acteurs humanitaires à renforcer la participation et le leadership des organisations locales et nationales. Au Cameroun, pays confronté à de multiples crises humanitaires (conflits armés, déplacements de populations, insécurité alimentaire, chocs climatiques) la réflexion sur la manière dont l'aide est planifiée, financée et mise en œuvre revêt une importance particulière.

Ce rapport sur le Baromètre de la Localisation au Cameroun, présente les résultats d'une étude initiée par ICVA et FONGA, sur financement USAID-BHA et NORCAP, puis conduite par C.H.O.I afin d'évaluer le **niveau de mise en œuvre de la localisation de l'aide humanitaire au Cameroun**, d'en analyser les progrès, les défis et les opportunités. Il met en lumière les dynamiques de collaboration entre acteurs internationaux, nationaux et communautaires, ainsi que les efforts consentis pour renforcer les capacités locales, améliorer l'appropriation et favoriser la durabilité des interventions.

La démarche qui a guidé cette étude repose sur une conviction simple mais fondamentale : une aide humanitaire efficace et équitable ne peut être atteinte que si les acteurs locaux, au plus près des populations affectées, sont pleinement reconnus et soutenus dans leur rôle.

Nous espérons que les résultats et recommandations contenus dans ce document contribueront à enrichir le dialogue entre partenaires, à éclairer les décideurs et à nourrir les stratégies futures visant à faire de la **localisation** une réalité tangible au Cameroun.

Enfin, nous exprimons notre gratitude à l'ensemble des institutions, organisations et personnes qui ont apporté leur contribution à cette étude, et dont l'engagement témoigne de la volonté collective de construire une réponse humanitaire plus inclusive, plus pertinente et plus durable.



Dr. Noma Eloundou  
Coordonnateur National  
Cameroonian Humanitarian Organizations Initiative (CHOI)

# Résumé exécutif

L'objectif principal de cette étude, intitulée "Baromètre de la localisation", est de renforcer la redevabilité des acteurs et de dynamiser le leadership local en fournissant une évaluation quantitative et qualitative des progrès accomplis et des défis restants. En se basant sur une méthodologie régionale adaptée au contexte national, l'étude vise à établir un cadre de mesure quantitative des progrès de la localisation, permettant d'orienter les priorités et objectifs collectifs pour la communauté humanitaire et à formuler des propositions concrètes pour améliorer la localisation dans le pays.

La "localisation" est un concept central de l'aide humanitaire depuis le Sommet Humanitaire Mondial de 2016. Il s'agit "d'apporter davantage de soutien aux intervenants locaux et nationaux et renforcer les mécanismes de financement dont ils disposent". Les engagements initiaux prévoient d'augmenter les investissements pluriannuels dans les capacités institutionnelles et d'atteindre un objectif d'au moins 25% du financement humanitaire alloué directement aux acteurs locaux et nationaux d'ici 2020. Depuis, des révisions ont été faites pour placer les communautés au cœur de la localisation et garantir des partenariats équitables, un leadership et un ancrage national des interventions. Cependant, l'absence d'objectifs clairs et de critères mesurables rend difficile l'évaluation des progrès. C'est dans ce contexte que le Burkina Faso a servi de pays pilote pour la réalisation du premier état des lieux de la localisation, initié par le SPONG avec le soutien initial d'ICVA puis du FONGA. Fort de cette première expérience, le projet s'est ensuite étendu à d'autres pays de la région, dont le Cameroun.

## **État des lieux de la localisation au Cameroun**

### **Une volonté apparente et des progrès tangibles vers la localisation**

L'étude montre une réelle percée des ONGN/L dans les espaces de coordination humanitaire. La plateforme CHOI siège désormais à l'Equipe Humanitaire Pays (EHP), aux côtés de trois ONGN/L, et les organisations nationales et locales participent activement aux clusters et forums sectoriels. Cette présence marque une étape importante : les ONGN/L sont reconnues comme des parties prenantes légitimes.

Le rôle que jouent les ONGN/L dans la réponse humanitaire de première ligne est d'ailleurs reconnu et apprécié par de nombreuses structures internationales. De même, le soutien apporté aux ONGN/L est largement valorisé : les appuis sont perçus positivement, une majorité d'acteurs les financent, et de nombreuses actions de formation et de mentorat sont mises en œuvre.

### **Les capacités des ONGN/L, un sujet de débat**

Derrière les avancées constatées, l'étude met en lumière des divergences de perception entre acteurs internationaux et nationaux quant aux capacités institutionnelles, financières et de gouvernance des ONGN/L. Si plusieurs organisations locales reconnaissent elles-mêmes certaines fragilités, elles rappellent aussi la diversité du tissu associatif camerounais : à côté de structures fragiles, on trouve des ONG solides, expérimentées, et dotées de procédures établies. Surtout, elles soulignent leur rôle de premiers répondants dans les crises, parfois elles sont les seules présentes dans les zones les plus difficiles d'accès.

De nombreux acteurs locaux dénoncent par ailleurs le fait que les insuffisances soient parfois instrumentalisées dans un contexte de compétition pour l'accès aux financements. Ce décalage de perception a des effets concrets : les exigences de gestion des risques imposées par les partenaires internationaux sont jugées souvent excessives et inadaptées aux moyens des structures locales.

Cette asymétrie se reflète dans la qualité des partenariats : la plupart restent cantonnés à une logique de projet, de court terme, et peu orientés vers le renforcement structurel des ONGN/L. En l'absence de collaborations stratégiques et de confiance mutuelle, les capacités locales peinent à être consolidées de manière durable, malgré leur contribution essentielle à la réponse humanitaire.

### **Le financement, nœud central de la localisation**

Le financement demeure le point de friction le plus aigu. En moyenne, les ONGN/L ayant répondu à l'enquête ne tirent que 26 % de leurs ressources financières directement auprès des bailleurs, contre 60 % pour les ONGI.<sup>1</sup> Mais au-delà de la quantité, c'est la qualité des financements qui pose réellement question. L'octroi de coûts indirects équitables est loin d'être systématique, malgré les directives du IASC en la matière, de même que la prise en charge des coûts liés à la sécurité, aux coûts opérationnels ou au renforcement de compétences.

Dans un contexte où le Cameroun est qualifié de « crise oubliée », la baisse générale des financements complique la situation des ONGN/L. La tendance actuelle à regrouper les fonds en enveloppes plus importantes au profit d'organisations bien établies risque de marginaliser davantage les plus petites structures.

### **Recommandations et appel à l'action**

Les progrès accomplis au Cameroun constituent un atout pour renforcer la localisation. Mais la contraction des financements, dans un contexte déjà marqué par le statut de « crise oubliée », impose d'agir vite. Plus que jamais, l'efficacité de l'action humanitaire dépendra de la capacité collective à bâtir un système où les atouts de chaque acteur – local, national et international – sont mis en valeur.

Une liste complète de recommandations figure en fin de rapport. Celles présentées ici ont été identifiées comme **prioritaires**, en raison de leur potentiel d'impact transformateur à court terme :

- Élaborer conjointement une feuille de route à travers un dialogue inclusif piloté par l'EHP, permettant de dépasser les divergences de perception sur les capacités des ONGN/L, de construire une vision partagée et de fixer des actions prioritaires pour renforcer leur contribution à la réponse humanitaire.
- Développer deux outils concrets pour encadrer et rendre mesurables les progrès :
  - Un code de conduite partenarial, définissant principes, engagements et mécanismes de suivi communs ;
  - Un marqueur “localisation”, garantissant le respect de standards financiers (préfinancement, frais de fonctionnement, coûts indirects, sécurité...).
- Renforcer la redevabilité des partenariats, en associant systématiquement les ONGN/L aux discussions stratégiques avec les bailleurs. À ce titre, les bailleurs, individuellement ou via le GHD, pourraient organiser des tables rondes régulières pour recueillir le retour d'expérience des « partenaires des partenaires ».

---

<sup>1</sup> Ces pourcentages se réfèrent à la structure budgétaire des organisations enquêtées (part des ressources directement obtenues auprès des bailleurs), et ne doivent pas être interprétés comme la part globale des financements humanitaires transférés par les bailleurs aux ONGN/L ou aux ONGI.

# Introduction

## Cadre de l'étude :

La localisation<sup>2</sup> est devenue un enjeu central de l'aide humanitaire, particulièrement depuis les engagements du Grand Bargain adoptés lors du Sommet Mondial Humanitaire de 2016. Parmi ces dix engagements, deux concernent directement la localisation : (1) augmenter et soutenir les investissements pluriannuels dans les capacités institutionnelles des acteurs locaux et nationaux, et (2) atteindre un objectif de 25 % du financement humanitaire destiné à ces acteurs aussi directement que possible. Deux révisions ultérieures ont recentré la localisation sur les populations affectées et élargi ses objectifs pour inclure des partenariats équitables, le leadership local et l'ancrage national des interventions.

En Afrique de l'Ouest, plusieurs initiatives ont été entreprises pour renforcer la place et le rôle des ONG nationales dans les réponses humanitaires, parallèlement au développement de différentes approches méthodologiques d'évaluation. Néanmoins, sans objectifs clairement établis et critères mesurables, il reste difficile d'évaluer les progrès réalisés en matière de localisation et d'identifier les défis restants.

Inspirée par l'initiative d'élaboration de lignes directrices nationales sur la localisation menée au Burkina Faso avec le SPONG, ICVA a développé une méthodologie régionale permettant d'évaluer quantitativement et qualitativement le degré de localisation des réponses humanitaires, d'en suivre l'évolution dans le temps et d'identifier les réussites ainsi que les défis propres à chacun des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre couverts par le programme. Pour l'exercice 2024, huit pays sont concernés par cette démarche : le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Tchad et la RD Congo.

L'approche est portée au niveau régional par le FONGA, sur la base d'un travail initialement amorcé par ICVA. Elle s'appuie néanmoins fortement sur le leadership national, via le comité national de pilotage du projet, afin d'assurer l'alignement avec les besoins et attentes des acteurs locaux, la pleine appropriation du projet et sa durabilité. CHOI a ainsi pris la direction du projet au Cameroun et a mobilisé le comité de pilotage, organisé les ateliers nationaux, et supervisé la collecte, l'analyse et la triangulation des données.

## Approche méthodologique :

La méthodologie développée s'inspire de méthodologies existantes<sup>3</sup> et en adapte les composantes afin de dessiner une approche qui soit : 1) contextualisable, 2) comparable et 3) durable.

Les objectifs de cette méthodologie visent à :

- Établir un cadre de mesure quantitative des progrès de la localisation au niveau régional AOC, permettant des comparaisons entre pays et pouvant servir de base à des évaluations répétées dans le temps.
- Développer les capacités de plaidoyer aux niveaux national et régional
- Mettre en place un système d'échange de bonnes pratiques et d'enseignements.

Dans chaque pays, le forum des ONG nationales a piloté le processus, avec l'appui de consultants techniques pays et du niveau régional (ICVA puis FONGA). Une démarche de définition de l'agenda localisation a été développée par les partenaires des forums ONGN/L, permettant d'identifier des variables de suivi de sa mise en œuvre. Le niveau régional est responsable de l'aspect comparatif régional de l'étude, de veiller à la cohérence entre la méthodologie de collecte et les résultats obtenus et de faciliter les échanges constructifs de bonnes pratiques entre les pays.

<sup>2</sup> La "localisation" est un concept central de l'aide humanitaire depuis le Sommet Humanitaire Mondial de 2016. Il s'agit "d'apporter davantage de soutien aux intervenants locaux et nationaux et renforcer les mécanismes de financement dont ils disposent".

<sup>3</sup> HAG, NEAR et IASC notamment

Le suivi de la mise en œuvre de l'agenda de localisation est ainsi structuré en cascade de sorte à permettre l'identification de variables clés SMART<sup>4</sup> au travers de trois niveaux analytiques :

- **Dimensions** : les grands thèmes de la localisation, correspondant aux axes de travail consensuels de l'agenda.
- **Enjeux** : pour chaque dimension, les problématiques spécifiques à considérer afin d'évaluer les progrès réalisés.
- **Questions d'intérêt** : pour chaque enjeu, les questions précises permettant de mesurer l'atteinte des objectifs et de caractériser la situation.

Les dimensions et enjeux sont définis via le cadre méthodologique qui s'impose à tous les pays tandis que les questions d'intérêts et variables associées sont ajustées au niveau de chaque pays.

Dans le cas du Cameroun et de cet exercice, ce sont 53 questions d'intérêt et 123 variables associées qui ont été utilisées pour répondre aux 18 enjeux de la localisation organisés en 6 dimensions (voir liste complète en Annexe).

La collecte de données a été structurée en plusieurs phases :

1. **Phase de collecte** : une série de formulaires partagés avec la communauté humanitaire afin de :
  - Collecter des informations de ressenti sur la mise en œuvre de l'agenda auprès de personnes issues des parties prenantes. Ce processus permettra de disposer d'éléments de contexte liés à l'implication de différentes personnes et de leur compréhension du niveau de mise en œuvre de l'agenda. Ce sont les **questionnaires « perception »**.
  - Collecter des informations spécifiques sur les financements, les partenariats, les projets, etc. **Questionnaires « acteurs », « finance », « partenariat », « coordination »**.
  - Collecter et analyser différents documents clés, listes de présence, politiques, etc. permettant d'obtenir des données factuelles pour certaines variables.
2. **Phase d'analyse comparative** : la comparaison des données issues de ces trois différentes sources permet d'émettre des hypothèses de travail qui ont été approfondies au travers des entretiens.
3. **Phase d'entretiens** : des entretiens bilatéraux suivis par des discussions au sein du comité de pilotage national, l'ensemble formant le corpus global de l'étude pays.

Pour le Cameroun, l'échantillon se présente ainsi (répondants par type de questionnaires) :

Participation Cameroun	Formulaire				
	Perception	Acteur	Finance	Partenariat	Coordination
ONGN/L	108	54	27	29	4
ONGI	32	16	12	14	0
UN	16	7	0	0	8
Bailleurs	4	2	0	0	0
Etat	1	2	0	0	2
TOTAL	161	81	39	43	14

<sup>4</sup> Voir définition d'un indicateur SMART

## **Limites**

Malgré les efforts déployés, plusieurs limites doivent être soulignées.

- Sur la représentativité de l'échantillon :
  - La participation des bailleurs est restée faible malgré de multiples relances : seuls quatre d'entre eux ont répondu au questionnaire « perception » et deux au questionnaire « acteurs » sur un total de 10 bailleurs de fonds présents au Cameroun. Si cette limite doit être considérée, elle ne remet pas en cause la validité globale des résultats ni les enseignements solides dégagés grâce aux contributions des autres acteurs ayant participé aux enquêtes.
  - Pour les autres catégories d'acteurs, les taux de participation peuvent toutefois être considérés comme relativement satisfaisants. Le tableau de bord OCHA du 30 juin 2025 dénombre 68 ONG nationales, 24 ONGI et 10 agences des Nations Unies (agences UN). Sur cette base, les taux de participation varient de 35 % et 82 % pour les ONG nationales selon le type de questionnaire, 50 % pour les ONGI et 60 % pour les agences onusiennes.
- Sur la prise en compte du contexte camerounais :
  - Une limite soulignée par le comité de pilotage est que le rapport ne permet pas une analyse par région (Est, Extrême Nord, Nord-Ouest Sud-Ouest), car cette information n'a pas été collectée. Ce critère pourrait être intégré dans les futurs baromètres afin de mieux rendre compte des dynamiques territoriales propres au contexte camerounais.
  - La question des pratiques de préfinancement et de cofinancement a émergé comme un enjeu majeur lors des entretiens. Cependant, aucune donnée systématique n'a été collectée sur ce point. Ce volet devrait être intégré dans de futurs exercices du baromètre.
- Sur le traitement de la dimension Participation :

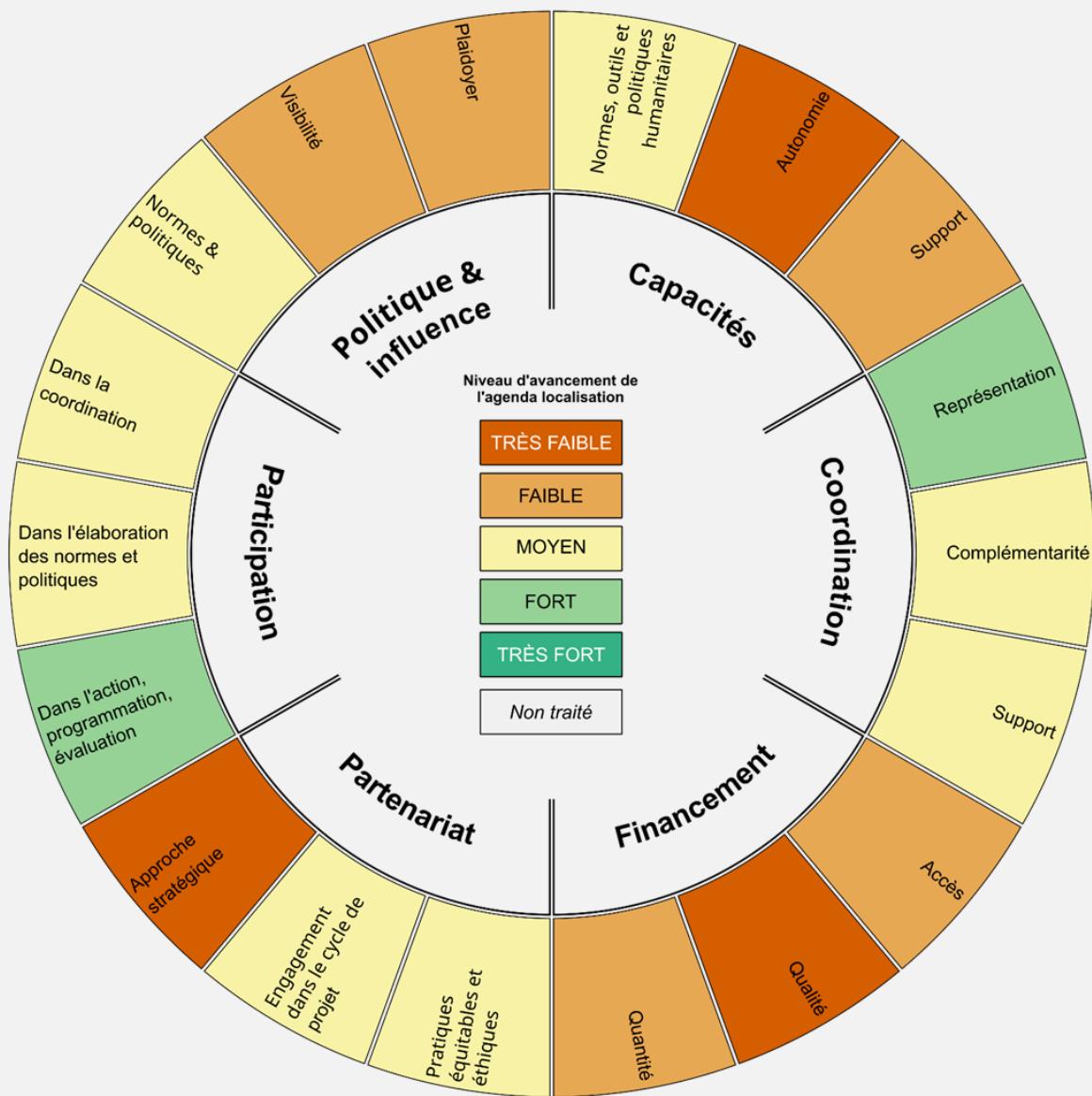
La Participation est une dimension clé des différentes méthodologies d'analyse de la localisation au sens de participation des populations affectées. Or l'étude ne s'adresse pas directement aux communautés affectées. Leur participation est appréhendée uniquement à travers les déclarations des ONGN/L, des ONGI, des agences onusiennes et des bailleurs. Le traitement de cette dimension aurait nécessité un mode de collecte spécifique et direct, peu compatible avec l'envoi de questionnaires électroniques. Néanmoins, cette dimension mériterait d'être approfondie par des études qualitatives complémentaires.
- Sur certaines formulations :
  - Certains acteurs ont noté que la terminologie la plus appropriée au contexte camerounais devrait être « OSC » (Organisations de la Société Civile). Les auteurs de ce rapport ont cependant conservé la terminologie « ONGN/L » (ONG nationales/locales) - conformément à ce qui figurait dans les questionnaires utilisés. Nous soulignons cependant ici que les structures communautaires de plus petite taille, souvent moins formalisées, n'ont pas été incluses dans l'échantillon. Leur absence constitue une limite importante pour la représentativité des résultats.
  - Afin de faciliter la lecture, le rapport utilise par endroits des formulations de généralisation telles que « les ONGN/L estiment que... » ou « les bailleurs font état de... ». Il convient toutefois de préciser que ces expressions renvoient exclusivement aux acteurs ayant répondu à l'étude.

# Résumé synthétique

Tableau récapitulatif

Dimension	Enjeu	Définition	Niveau d'avancement
Capacités	Normes, outils et politiques humanitaires	Les normes, outils et politiques humanitaires sont accessibles et adaptées au contexte.	Moyen
	Autonomie	Les ONGN/L fonctionnent en autonomie.	Très faible
	Support	Les ONGN/L bénéficient du support des autres acteurs dans leur montée en compétence.	Faible
Coordination	Représentation	Les ONGN/L sont représentées au niveau national et participent aux forums et réunions de coordination	Fort
	Complémentarité	La réponse humanitaire est fournie de manière collaborative et complémentaire.	Moyen
	Appui	Les mécanismes nationaux de coordination sont appuyés et disposent des capacités techniques nécessaires pour intervenir dans le cadre de la réponse humanitaire.	Moyen
Financement	Accès	Les ONGN/L ont accès au financement direct avec peu ou pas d'obstacles	Faible
	Qualité	La qualité des financements à disposition des ONGN/L est équivalente à celle de ceux pour les ONGI.	Très faible
	Quantité	La quantité de financement dont disposent les ONGN/L est proportionnelle à leur engagement dans la mise en œuvre des activités.	Faible
Partenariat	Pratiques équitables et éthiques	Les partenariats sont fondés sur des pratiques équitables et éthiques.	Moyen
	Engagement dans le cycle de projet	Les partenariats précisent les implications et responsabilités dans le cycle de projet.	Moyen
	Approche stratégique	Des partenariats stratégiques à plus long terme visant à mettre en place des systèmes et des processus qui reflètent l'ambition et les objectifs du partenaire local/ national	Très faible
Participation	Dans l'action, programmation, évaluation	Les communautés participent à façonner la programmation, y compris d'évaluer le travail des ONG (internationales, nationales et locales)	Fort
	Dans l'élaboration des normes et politiques	Les communautés participent à l'élaboration de normes communautaires/ contextualisées pour tous les acteurs travaillant dans ce contexte.	Moyen
	Dans la coordination	Les communautés sont motrices de la coordination de l'aide.	Moyen
Politique, influence et plaidoyer	Normes et politiques	Les normes et politiques qui définissent les cadres d'intervention humanitaire sont définies avec les ONGN/L.	Moyen
	Visibilité et communication	Les ONGN/L sont visibles et reconnues comme acteur des exercices de communication concernant l'aide.	Faible
	Plaidoyer	Les ONGN/L développent des stratégies d'influence et de plaidoyer à toutes les échelles	Faible

Figure de synthèse



# Analyse détaillée par dimension

## A. Capacités

La dimension « Capacités » reflète des contrastes de perception entre les acteurs nationaux et internationaux.

Sur le plan des normes et politiques humanitaires, une majorité d'acteurs reconnaît que leur contextualisation est bien engagée, avec une participation active des ONGN/L. En revanche, les ONGN/L affirment intégrer ces normes dans leurs stratégies, alors que les acteurs internationaux semblent plus sceptiques.

L'autonomie des ONGN/L suscite également des jugements divergents. Les organisations locales mettent en avant leurs procédures internes, leur gouvernance et leur rôle de premier répondant dans les crises, y compris dans les zones les plus difficiles d'accès. Les acteurs internationaux pointent des faiblesses techniques, une redevabilité inégale et parfois des pratiques problématiques (népotisme, corruption, etc.). Cette perspective se traduit notamment par un niveau de contrôle et des exigences de rapportage accrues envers les ONGN/L. Un répondant international déclare ainsi : « **On ne s'applique pas à nous-mêmes les standards qu'on impose aux ONGN** ».

Enfin, le soutien international, bien que largement revendiqué, reste souvent perçu comme théorique. S'il existe des financements directs, des formations et du mentorat, ces dispositifs demeurent ponctuels et rarement construits en réponse aux besoins exprimés par les ONGN/L elles-mêmes. En pratique, la compétition entre les structures nationales et internationales pour les ressources et la reconnaissance institutionnelle l'emporte parfois sur la logique de partenariat. Le sentiment rapporté par certains acteurs est que les engagements en faveur de la localisation relèvent parfois plus d'une « vitrine » qu'à renforcer durablement les capacités locales.

### Recommandations :

- > Élaborer conjointement une feuille de route à travers un dialogue inclusif piloté par l'EHP, permettant de dépasser les divergences de perception sur les capacités des ONGN/L, de construire une vision partagée et de fixer des actions prioritaires pour renforcer leur contribution à la réponse humanitaire (EHP).
- > Soutenir la réalisation du plan d'action du GT localisation, en particulier le volet renforcement de capacités et mettre en place un mécanisme pérenne de renforcement organisationnel, allant au-delà des formations ponctuelles (tous).

Enjeu	Définition	Niveau d'avancement
Normes, outils et politiques humanitaires	Les normes, outils et politiques humanitaires sont accessibles et adaptées au contexte.	Moyen
Autonomie	Les ONGN/L fonctionnent en autonomie.	Très faible
Support	Les ONGN/L bénéficient du support des autres acteurs dans leur montée en compétence.	Faible

## AA. Normes, outils et politiques humanitaires

### Les normes, outils et politiques humanitaires sont accessibles et adaptées au contexte.

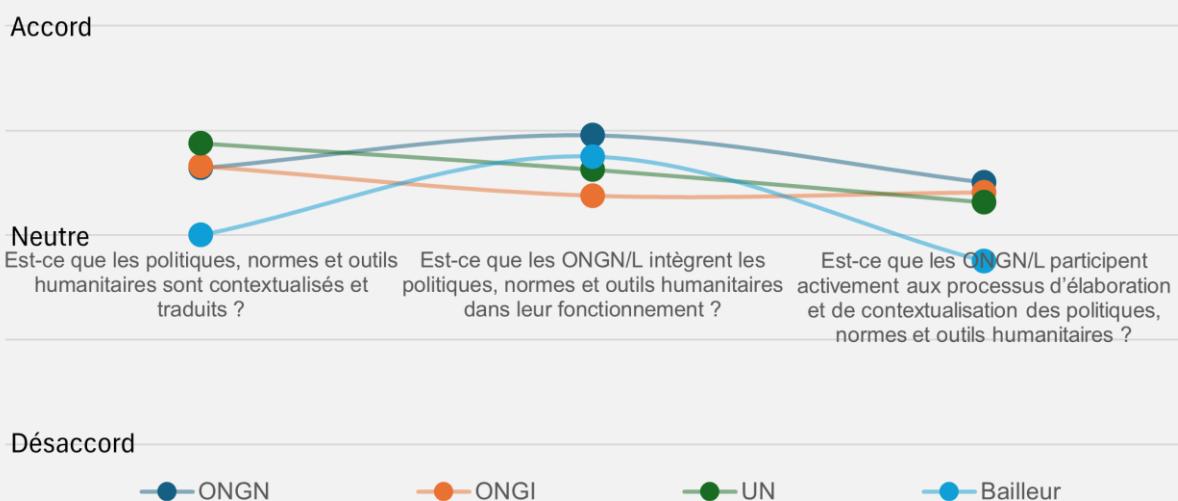
Globalement, à l'exception des bailleurs, tous les acteurs semblent plutôt positifs sur la contextualisation et la traduction des politiques et des normes : 68% des répondants à l'enquête estiment que cette contextualisation est plutôt ou totalement réalisée.

L'intégration de ces normes par les ONGN/L est, en comparaison, plus controversée : Les ONGN/L considèrent de manière assez positive qu'elles intègrent - au moins partiellement - les normes humanitaires. 71% d'entre elles indiquent d'ailleurs dans les questionnaires acteurs que leurs stratégies font référence aux politiques, normes et outils humanitaires internationaux en usage et 85% disent que leurs stratégies sont en accord avec celles-ci. Les ONGI et les agences UN sont plus sceptiques : seuls 53% estiment (questionnaires perception) que les ONGN/L intègrent ces normes. Il est intéressant de noter que les bailleurs montrent une tendance inverse des autres acteurs et sont plus négatifs sur la contextualisation des normes que sur leur intégration par les ONGN/L.

Un répondant relate : « Ce que nous constatons sur le terrain, les organisations internationales qui reçoivent des financements directs des bailleurs de fonds viennent avec des outils préconçus qu'ils imposent simplement aux partenaires locaux de mise en œuvre. Lorsque certains partenaires de mise en œuvre essayent de proposer autre chose tenant compte des réalités vécues sur le terrain, ces derniers sont mis à l'écart lors des prochains appels à candidature relatifs aux nouveaux projets »

Un répondant international rapporte avoir constaté directement certaines « faiblesses techniques » au sein des ONGN/L, tout en questionnant le niveau d'exigence qui leur est imposé : « Les standards internationaux ne tiennent pas toujours compte des capacités limitées des organisations de plus petite taille. Certaines exigences administratives et de redevabilité sont disproportionnées par rapport à leurs moyens. Elles peuvent fragiliser les partenariats et apparaissent même parfois plus strictes ».

Niveau de perception en fonction du type d'acteur



## AB. Autonomie

### Les ONGN/L fonctionnent en autonomie.

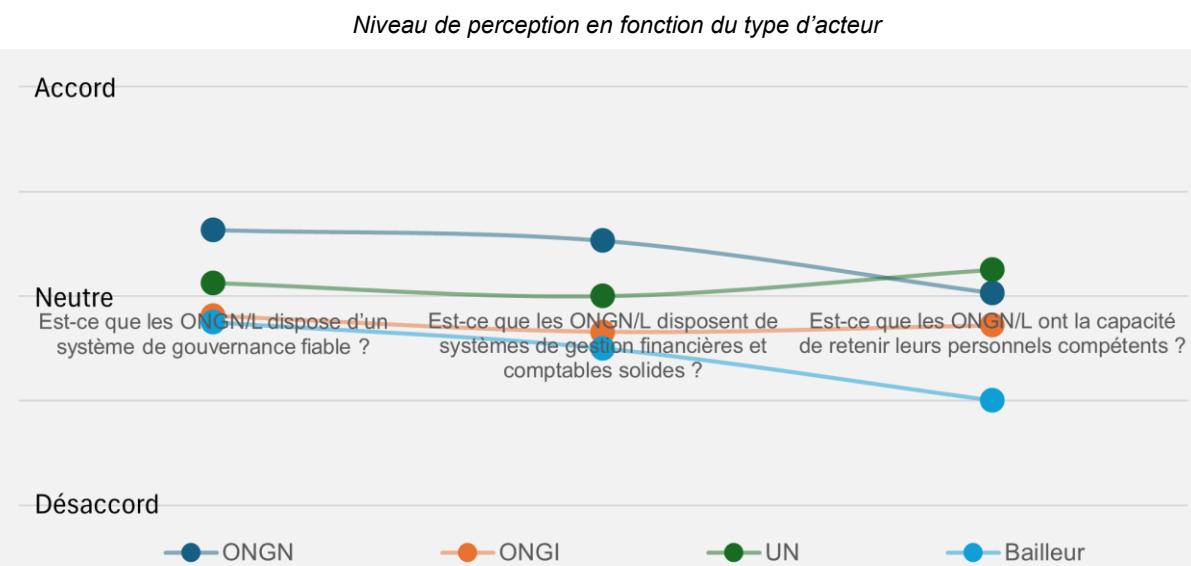
L'enjeu de l'autonomie des ONGN/L révèle de fortes divergences de perception entre les acteurs. Les ONGN/L en ont une vision nettement plus positive que les acteurs internationaux, qui restent plus critiques.

Sur le plan institutionnel, une majorité d'ONGN/L déclarent disposer de procédures structurées : 85 % indiquent avoir des procédures spécifiques de gestion financière et comptable, 77 % une politique anti-corruption et anti-fraude, et 91 % des documents stratégiques tels que manuels de procédures ou politiques internes. Par ailleurs, 62 % estiment que leur gouvernance est fiable et 55 % jugent leurs systèmes financiers et comptables solides. Sur le plan de la perception, 31% des ONGI estiment que les ONGN/L disposent d'un système de gouvernance fiable ou très fiable contre 62% des ONGN/L. De même, 22% des ONGI estiment que les ONGN/L disposent d'un système financier fiable ou très fiable contre 55% des ONGN/L.

Les commentaires permettent de rappeler la diversité des ONGN/L : « Il existe une large variété d'ONG nationales. Certaines disposent de systèmes de gouvernance et de gestion financière solides, tandis que les plus petites ne bénéficient pas toujours des ressources humaines et financières nécessaires pour garantir ces standards ».

D'autres répondants rapportent des pratiques de népotisme, de « charity business » de corruption et des incidents répétés de gouvernance, incluant des cas de fraudes, de détournement d'aide et de népotisme. Ces pratiques représentent, selon les répondants, un risque important pour la réputation et la crédibilité des ONG nationales. Si beaucoup d'organisations maîtrisent l'élaboration de projets et de rapports, leur redevabilité reste jugée inégale et souvent en deçà des attentes des partenaires internationaux.

Toutefois, plusieurs représentants d'ONG nationales rappellent qu'elles sont souvent les premières à intervenir lors des crises et parfois les seuls présents dans les zones les plus difficiles d'accès. Après plusieurs décennies d'engagement face à des crises multiples, il paraît difficile de nier qu'elles disposent de capacités avérées et qu'elles peuvent fonctionner de manière autonome.



## AC. Support

### Les ONGN/L bénéficient du support des autres acteurs.

Environ 78 % des répondants estiment que le soutien fourni aux ONGN/L est pertinent (totalement ou en grande partie), ce qui en fait la réponse la plus unanimement positive du questionnaire.

Les structures internationales (75% des ONGI et 100% des agences UN et bailleurs de fond) déclarent avoir intégré les enjeux de la localisation dans leurs politiques de recrutement. Paradoxalement, 43 % des ONGN/L déclarent qu'au cours des douze derniers mois, certains de leurs employés ont été recrutés par des ONGI. Cette tendance est corroborée par les ONGI elles-mêmes — 67 % reconnaissent avoir recruté du personnel issu des ONGN/L sur la même période.

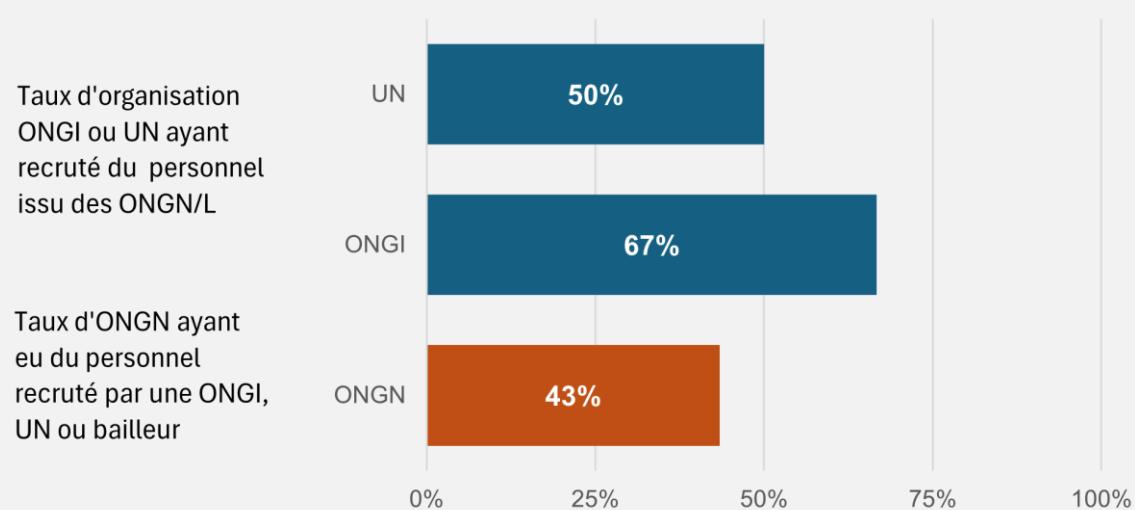
D'autre part, en ce qui concerne le soutien à l'accès aux financements, 83% des ONGI et 100% des agences UN déclarent avoir financé directement des ONGN/L dans les 12 derniers mois. Cependant, 50% de ces financements représentent moins de 10% de leur budget global.

Enfin, si 88 % des répondants internationaux déclarent avoir mené, au cours des douze derniers mois, des actions de mentorat, de formation ou d'ateliers spécifiques à destination des ONGN/L, certains entretiens qualitatifs font ressortir que ces initiatives sont souvent liées à un projet et aux besoins des acteurs internationaux. Comme le résume un répondant d'une ONG internationale : « Le soutien aux ONGN/L est souvent orienté selon les besoins des bailleurs ou des ONGI. Il est essentiel de mieux prendre en compte les besoins réels des ONGN ».

Les entretiens et réponses qualitatives confirment ces résultats et mettent en évidence un décalage assez important de perception sur la qualité et les motivations du soutien. Les acteurs internationaux accompagnent le renforcement des capacités des ONGN/L, mais ce soutien est parfois perçu comme théorique et servant parfois davantage à légitimer les stratégies internationales qu'à créer de réelles opportunités d'autonomisation pour les organisations locales.

Plusieurs répondants - nationaux et internationaux - déplorent l'absence de mécanismes structurants de long terme pour renforcer la gouvernance, la gestion financière ou les systèmes de suivi des organisations locales.

Taux de recrutement de salariés issus des ONGN/L



## B. Coordination

La coordination humanitaire au Cameroun suit une architecture différenciée entre le niveau national et certaines régions, adaptée aux trois crises en cours. Au niveau national et dans l'Extrême-Nord, le système est majoritairement dirigé par le gouvernement, co-présidant les secteurs clés avec l'appui d'OCHA et des agences partenaires. Dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest (NWSW), l'État est absent des structures de coordination des clusters, qui sont dirigés ou co-dirigés par des ONGI, des agences UN ou des ONG nationales. La plateforme CHOI joue un rôle d'observatrice dans le Groupe de travail intersectoriel (Inter-Sector WG), et ledit réseau et trois ONGN/L siègent dans l'Equipe Humanitaire Pays (EHP), traduisant une gouvernance hybride adaptée aux contraintes locales.

Les ONGN/L sont largement représentées dans les fora et instances de coordination, participant à tous les niveaux. Néanmoins, les entretiens révèlent que cette représentation reste parfois formelle : leurs contributions concrètes sont peu intégrées dans les décisions finales. Un répondant note "nous signons la feuille de présence, mais les décisions sont prises ailleurs".

Certains acteurs internationaux estiment que les ONGN/L n'ont pas encore pleinement intégré leur rôle stratégique dans les instances de coordination. Elles confondent parfois leurs priorités internes avec celles de l'action collective et manquent de proactivité pour faire entendre leur voix. Cela souligne le besoin de renforcer leur capacité à transformer leur représentation en influence réelle, en apportant des propositions concrètes et constructives.

Bien que peu claire à ce stade, le « humanitarian reset » et la réorganisation qui pourrait en découler, pourraient réduire le nombre de groupes de coordination et la simplifier, créant des opportunités pour que les ONGN/L occupent un rôle plus central. Cependant, sans accompagnement et renforcement ciblé, la concentration des instances risque de reproduire les mêmes limitations de prise de décision et de valorisation des contributions locales.

### Recommandations

- > Poursuivre le soutien financier aux plateformes nationales de représentation des ONGN/L (bailleurs, ONGI, agences UN, EHP) et intensifier les efforts de contributions financières des membres (ONGN/L).
- > Renforcer l'appropriation, la gouvernance et la représentation collective des plateformes de coordination des ONGN/L (EHP, ONGN/L).
- > Envisager la réalisation d'un diagnostic participatif des plateformes de coordination sur la représentativité et la définition de priorités claires (ONGN/L)
- > Renforcer le dialogue et l'action collective des plateformes de représentation nationales et internationales (CHINGO, CHOI, autres plateformes, etc.).

Enjeu	Définition	Niveau d'avancement
Représentation	Les ONGN/L sont représentées au niveau national et participent aux forums et réunions de coordination	Fort
Complémentarité	La réponse humanitaire est fournie de manière collaborative et complémentaire.	Moyen
Appui	Les mécanismes nationaux de coordination sont appuyés et disposent des capacités techniques nécessaires pour intervenir dans le cadre de la réponse humanitaire.	Moyen

## BA. Représentation

### Les ONGN/L sont représentées au niveau national et participent aux forums et réunions de coordination

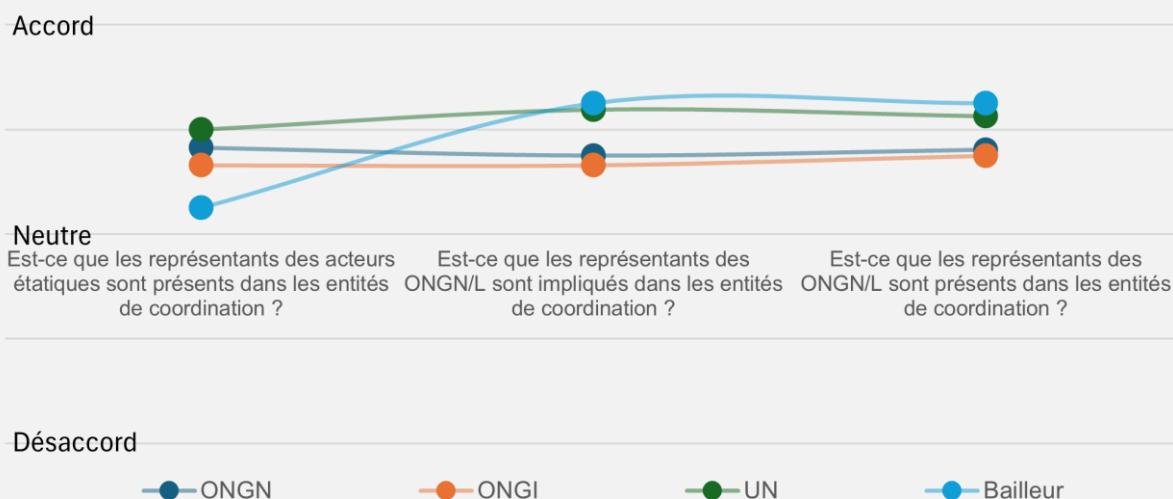
Cet enjeu ressort comme le plus favorable du questionnaire, avec un taux de réponses positives oscillant entre 66 % et 71 % pour l'ensemble des questions. Les répondants estiment ainsi que les entités de coordination facilitent l'intégration des représentants des ONGN/L, et que les organisations nationales, leurs réseaux, ainsi que les représentants étatiques sont présents et impliqués dans les instances de coordination.

Le système camerounais de coordination est fortement décentralisé pour tenir compte des trois crises en cours : « Les secteurs de l'Extrême-Nord et au niveau national sont dirigés par le gouvernement. Cependant, le gouvernement n'est pas représenté dans les Clusters du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NWSW). Plusieurs secteurs et clusters sont co-dirigés par des ONG nationales. La plateforme des ONGN, CHOI, est observatrice du Groupe de travail intersectoriel (Inter-Sector WG) et quatre ONGN sont membres du HCT ».

Enfin, les entretiens qualitatifs confirment largement la représentation effective des ONGN/L dans les instances de coordination. Les personnes consultées soulignent la présence quasi systématique des organisations locales dans les fora pertinents, tout en rappelant que cette représentation reste hétérogène : certaines ONGN/L disposent de moyens pour contribuer régulièrement et de manière substantielle, tandis que d'autres rencontrent encore des difficultés de ressources ou de capacités pour assurer un suivi régulier.

Dans l'ensemble, la coordination est perçue comme un espace où les ONGN/L sont de plus en plus visibles et actives, même si leur poids décisionnel demeure parfois limité face aux ONGI et aux bailleurs.

*Niveau de perception en fonction du type d'acteur*



## BB. Complémentarité

### La réponse humanitaire est fournie de manière collaborative et complémentaire.

Sur l'enjeu de complémentarité, les données et entretiens révèlent une tension entre perception et pratique.

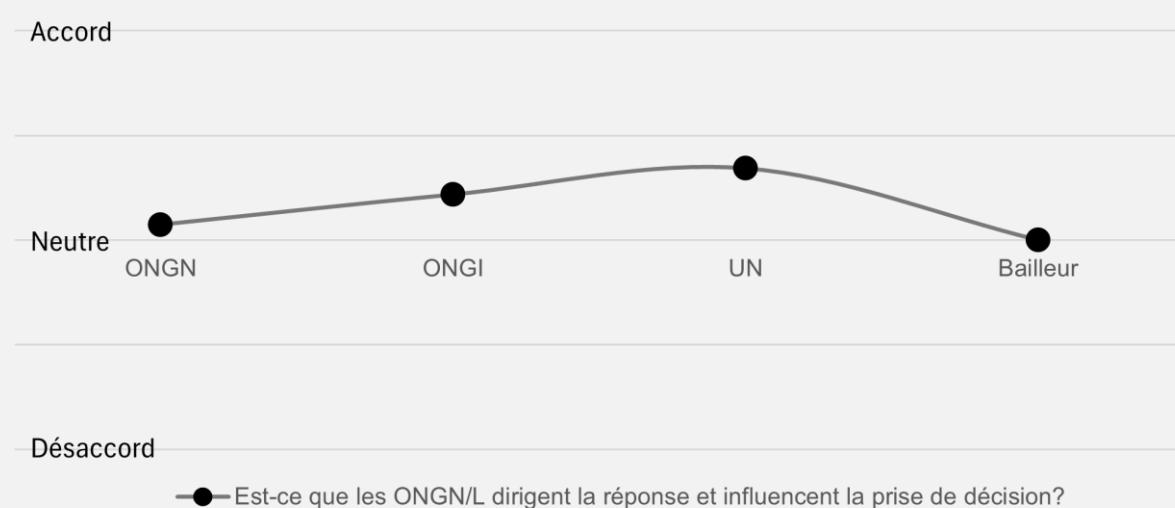
D'une part, les ONGN/L sont régulièrement représentées dans les instances de coordination et consultées pour la définition des stratégies, ce qui donne une impression de participation formelle. Cependant, plusieurs répondants soulignent que cette représentation relève souvent d'une façade : les contributions concrètes des ONGN/L sont peu prises en compte dans les décisions finales.

D'autre part, certains acteurs internationaux estiment que les ONGN/L n'ont pas encore pleinement intégré leur rôle stratégique dans ces instances : elles confondraient parfois les priorités de leur propre organisation avec celles de l'action collective, et pourraient davantage s'affirmer pour faire entendre leur voix, enrichir le débat et apporter des propositions et solutions concrètes et constructives. Cette double lecture met en lumière le besoin d'un renforcement de la capacité des ONGN/L à transformer leur présence en influence réelle et constructive.

Un participant d'une structure internationale souligne ainsi : « Les ONGN/L ne sont pas suffisamment écoutées par l'équipe humanitaire pays et par les ONG/UN/OI de manière globale, ni suffisamment soutenues. Elles devraient être davantage au cœur des concertations et des réponses apportées ».

Un autre répondant international nuance cette analyse en déclarant : « Les grandes décisions se prennent lors des réunions de coordination auxquelles participent les représentants des ONGN/L et leurs avis sont bien pris en compte, mais la direction de la réponse dans la majorité des cas reste chez les ONG/UN/OI ».

*Niveau de perception en fonction du type d'acteur*



## BC. Appui

**Les mécanismes nationaux de coordination sont appuyés et disposent des capacités techniques nécessaires pour intervenir dans le cadre de la réponse humanitaire.**

Cet enjeu analyse le soutien apporté aux mécanismes nationaux de coordination ainsi que leur capacité technique à jouer un rôle efficace dans la réponse humanitaire.

Les réponses révèlent une dynamique contrastée : bien que les mécanismes nationaux soient bien intégrés aux structures de coordination, ils manquent globalement d'autonomie malgré un soutien significatif. Une particularité notable est que les ONGN/L se montrent à la fois moins critiques sur le niveau d'autonomie des forums nationaux et plus exigeantes quant aux appuis reçus. Le principal défi mis en avant dans les commentaires concerne l'autonomie financière des forums : « **On ne peut pas parler d'autonomie alors que lorsqu'il faut organiser une AG, on tend la main aux partenaires** ».

Toutefois, le lancement récent de plusieurs initiatives laisse entrevoir des évolutions positives : « **L'appui vient juste de commencer avec le renforcement des capacités à l'intention des ONGN/L : la première sur l'intégration du genre par NORCAP et ONU Femmes** ».

La plateforme CHOI joue un rôle central dans la coordination nationale des ONGN, en servant d'interface entre les organisations locales et les instances de décision. Les données et entretiens montrent qu'elle parvient à rassembler une large partie des ONGN/L et à représenter leurs intérêts dans plusieurs forums nationaux et intersectoriels.

Certains interlocuteurs suggèrent toutefois que la plateforme pourrait élargir encore son approche pour mieux refléter la diversité des acteurs et des priorités locales. Plusieurs commentaires soulignent en effet des préoccupations quant à la représentativité des forums nationaux : « **À ma connaissance, il n'y a qu'une seule plateforme nationale qui est mise en exergue. Je réponds différemment maintenant, car une seule plateforme qui ne compte pas la plupart des ONGN/L ne fera pas boule de neige. Il y a d'autres organisations essentielles au processus qui restent en marge de la coordination** ».

CHOI reste une plateforme clé pour la coordination et la visibilité des ONGN/L, et le renforcement de la prise en compte de la pluralité des voix locales pourrait encore enrichir son rôle et son influence dans les décisions stratégiques.

*Niveau de perception en fonction du type d'acteur*

— Accord

— Neutre

Est-ce que les ONGN/L dirigent la réponse et influencent la prise de décision ?

Est-ce que les représentants des ONGN/L sont impliqués dans les entités de coordination ?

— Désaccord

— ONGN

— ONGI

— UN

— Bailleurs

## C. Financement

L'accès des ONGN/L aux financements humanitaires demeure l'un des principaux obstacles à leur autonomisation. Les données et entretiens révèlent un constat partagé : les ONGN/L disposent encore de peu d'accès direct aux financements et doivent majoritairement passer par des intermédiaires (ONGI, agences onusiennes). Les données fournies par les ONGN/L dans le cadre de cette enquête montrent que 26 % de leurs ressources proviennent de bailleurs directs, contre 60 % pour les ONGI. À l'inverse, elles dépendent fortement de financements indirects (via ONGI ou agences UN), ce qui limite leur marge de manœuvre.

Les procédures d'accès apparaissent particulièrement contraignantes pour les ONGN/L. Elles mentionnent plus souvent des critères d'éligibilité éliminatoires, des démarches longues et complexes, un manque d'information et des délais trop courts. Ces contraintes renforcent la perception d'un système qui reproduit les inégalités structurelles entre acteurs internationaux et nationaux.

La qualité des financements reçus accentue ces écarts. La question des "coûts indirects" illustre cette tension : si certains bailleurs ou agences respectent la politique du IASC, d'autres n'en font qu'une recommandation et l'application reste variable, dépendant des interlocuteurs et rarement vérifiée après contractualisation. Le déficit d'information accroît cette asymétrie : seuls 21 % des ONGN/L déclarent connaître les règles budgétaires de leurs partenaires internationaux, contre 96 % des ONGI.

Dans l'ensemble, les financements disponibles pour les ONGN/L apparaissent insuffisants, fragmentés et trop conditionnés par les priorités de partenaires internationaux. Cette situation compromet leur capacité à se renforcer durablement et à assumer un rôle stratégique dans la réponse humanitaire.

### Recommandations

- > Entamer un dialogue structuré au sein du GHD pour accroître l'accès direct et alléger les obstacles d'accès aux financements des ONGN/L. Cela peut passer par le développement de "pool funds" ou guichets spécifiques pour les ONGN/L, une réflexion sur les délais de publication des appels ou la tenue de sessions d'information et de coaching pour les ONGN/L (bailleurs).
- > Au sein de l'EHP ou du GHD développer un 'marqueur localisation' reflétant les standards de qualité financières (préfinancement, frais de fonctionnement, de sécurité, coûts indirects...) et promouvoir son utilisation par tous les acteurs.
- > Associer systématiquement les ONGN/L aux concertations avec les bailleurs et rendre accessibles les règles budgétaires et les critères de financement (sur l'ensemble du projet) (Bailleurs, ONGI, agences UN).

Enjeu	Définition	Niveau d'avancement
Accès	Les ONGN/L ont accès au financement direct avec peu ou pas d'obstacles	Faible
Qualité	La qualité des financements à disposition des ONGN/L est équivalente à celle de ceux pour les ONGI.	Très faible
Quantité	La quantité de financement dont disposent les ONGN/L est proportionnelle à leur engagement dans la mise en œuvre des activités.	Faible

## CA. Accès

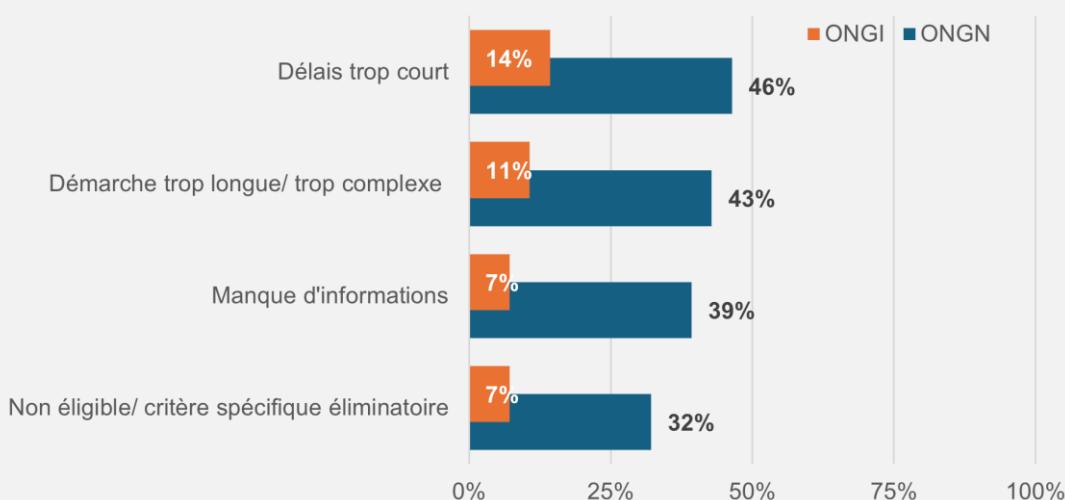
### Les ONGN/L ont accès au financement direct avec peu ou pas d'obstacles

Cet enjeu examine le niveau d'accès des ONGN/L au financement ainsi que le caractère direct de ce financement (le plus direct possible). Globalement, les acteurs partagent un constat critique, avec les ONGN/L et les bailleurs plus sévères que les ONGI et les répondants onusiens. À l'exception de la question sur l'intégration de la localisation par les bailleurs, les réponses sont majoritairement négatives. Deux chiffres résument la tendance : 40% des répondants estiment que les ONGN/L n'accèdent pas ou très peu à des financements directs, et 42% considèrent que les conditions d'accès diffèrent selon les acteurs.

Aucun mécanisme n'existe à ce jour qui permette de quantifier précisément les flux financiers directs et indirects aux ONGN/L. Les données collectées ici donnent toutefois une idée de l'ordre de grandeur des sources de financement de chaque acteur. Pour les ONGN/L, environ 26% des financements proviennent de bailleurs directs, tandis qu'une part importante est issue de financements indirects via des ONGI (28 %) ou les agences UN (18%). . À l'inverse, les ONGI tirent la majorité de leurs ressources de financements directs auprès des bailleurs (60 %), complétés par des contributions indirectes des agences UN (17%)

96% des ONGN/L ayant soumis des demandes de financements dans les 12 derniers mois déclarent avoir rencontré des obstacles dans leurs démarches, contre seulement 60% des ONGI. La nature des obstacles rencontrés par les organisations non gouvernementales nationales (ONGN/L) et internationales (ONGI) dans l'accès aux financements humanitaires est également parlante. Les ONGN/L déclarent plus fréquemment être confrontées à des critères d'éligibilité éliminatoires (39% contre 20% pour les ONGI) ainsi qu'à des démarches jugées longues ou complexes (52% contre 30%). Elles mentionnent également davantage un manque d'informations disponibles (48% contre 20%) et des délais trop courts (57% contre 40%). Ces écarts suggèrent que les procédures et conditions actuelles pèsent plus lourdement sur les organisations nationales, ce qui peut limiter leur capacité à mobiliser des financements par rapport à leurs homologues internationales.

*Obstacles rencontrés dans les démarches de demande de financement*



## CB. Qualité

### La qualité des financements à disposition des ONGN/L est équivalente à celle des ONGI.

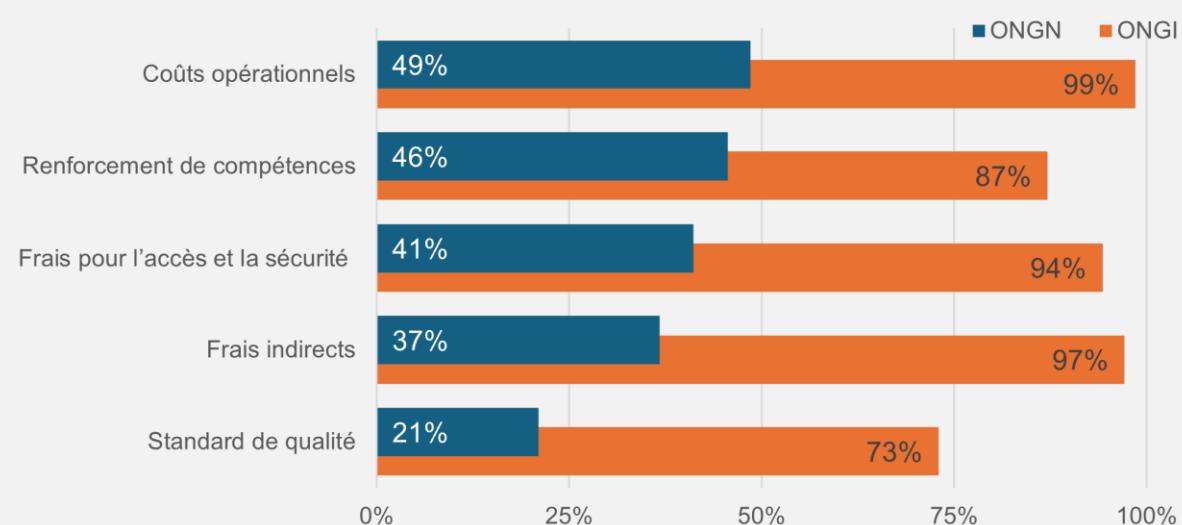
Les données mettent en évidence un écart important entre la qualité des financements reçus par les ONGN/L et les ONGI. Seule une minorité d'ONGN/L accède à la couverture de certains coûts essentiels tels que les frais opérationnels (49 % des ONGN/L contre 99 % pour les ONGI), les frais indirects pour le renforcement institutionnel (37 % contre 97 %), ou encore les dépenses liées à la sécurité et à l'accès (41 % contre 94 %). Les appuis au renforcement de compétences et aux campagnes de plaidoyer restent également plus limités pour les ONGN/L (respectivement 46 % et 38 %) que pour les ONGI (87 % et 61 %).

Cette différence de traitement se reflète dans l'appréciation globale de la qualité des financements : 40 % des ONGN/L jugent leurs financements très insuffisants pour répondre aux standards de qualité, contre seulement 4 % des ONGI, tandis que 73 % des ONGI considèrent leurs ressources suffisantes, contre 21 % des ONGN/L. Ces résultats soulignent un accès plus restreint et moins structurant pour les ONGN/L par rapport à leurs homologues internationales.

On observe une convergence de points de vue sur la qualité des financements reçus par les structures nationales, à l'exception des "coûts indirects", qui suscitent davantage de débats. Sur ce point, les agences onusiennes et les bailleurs affichent une appréciation plus positive que les ONG nationales. Les entretiens indiquent que les politiques varient sensiblement : certains acteurs exigent l'octroi de ces coûts, d'autres ne le recommandent qu'à titre indicatif, sans préciser de pourcentage. Le suivi après contractualisation reste limité, et l'effectivité de l'octroi aux ONGN/L n'est pas systématiquement vérifiée. L'application de ces politiques demeure donc très dépendante des interlocuteurs et du contexte.

Cette situation est probablement renforcée par le manque d'accès direct à l'information : seuls 21 % des ONGN/L déclarent connaître les règles budgétaires des agences onusiennes ou des ONGI avec leurs bailleurs directs, contre 96 % des ONGI. Un répondant déclare ainsi : « Les Frais de fonctionnement des partenaires locaux sont octroyés selon les exigences du bailleur qui établit le pourcentage ».

*Estimation de la couverture des coûts spécifiques selon le type d'acteurs*



## CC. Quantité

**La quantité de financement dont disposent les ONGN/L est proportionnelle à leur engagement dans la mise en œuvre des activités.**

À la question de savoir si les montants alloués aux ONGN/L sont en augmentation, les perceptions diffèrent sensiblement selon les acteurs. Les ONGN/L expriment un avis légèrement négatif, traduisant l'absence de perception d'une réelle progression, tandis que les acteurs internationaux estiment qu'une tendance positive est à l'œuvre.

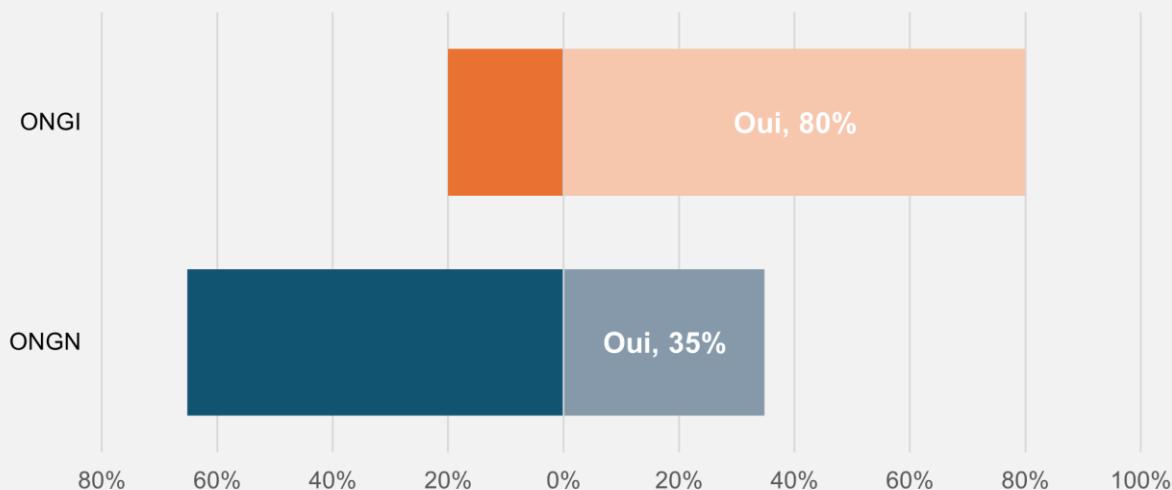
Les commentaires font état d'un déficit global de financements humanitaires, avec une tendance à la baisse qui affecte l'ensemble de la réponse. Comme le souligne un participant : « **En fait, même les fonds alloués pour actions humanitaires s'amenuisent chaque année** ».

Cette contraction des ressources se traduit par une pression accrue sur les ONGN/L, souvent sollicitées pour un volume de travail important sans financement proportionné. Un répondant international relate : « **I definitely have observed that NNGOs were requested to implement a high volume of work for limited funding** ».

Par ailleurs, si plusieurs acteurs reconnaissent une augmentation du nombre d'ONGN/L bénéficiant de financements, la répartition et le volume alloués restent jugés insuffisants. Un répondant résume : « **La redevabilité du financement revient toujours aux ONGI à travers desquelles les financements transitent. Certaines exigences des bailleurs limitent le volume du financement à attribuer aux ONGN/L. La priorisation des aspects conformité bailleur au détriment des capacités techniques réduit considérablement le volume du financement des ONGN/L** ».

Enfin, cette perception d'un accès limité aux financements semble étroitement liée aux enjeux de consultation et d'information. 74 % des ONGN/L déclarent avoir accès à des informations sur les opportunités de financement, contre 90% pour les ONGI. L'écart est encore plus marqué concernant la participation aux concertations avec les bailleurs : seules 35 % des ONGN/L y participent, contre 80 % des ONGI.

*Taux de participation déclaré aux concertations avec les bailleurs concernant les opportunités de financement*



## D. Partenariat

L'analyse met en évidence des avancées notables vers des partenariats plus collaboratifs entre ONGN/L et acteurs internationaux, mais aussi des limites structurelles qui freinent l'émergence de relations réellement équitables et stratégiques.

Les données révèlent que les partenariats sont majoritairement de type projet, centrés sur la mise en œuvre d'activités. La transparence financière est globalement reconnue, mais l'équité de la répartition budgétaire reste perçue plus favorablement par les ONGI que par les ONGN/L. Les écarts de perception sont particulièrement marqués sur l'implication dans la gestion budgétaire et les relations contractuelles, que les ONGN/L jugent souvent déséquilibrées.

Les entretiens soulignent que, derrière la façade de partenariats équilibrés, des dynamiques de pouvoir persistent. Les ONGN/L dénoncent des pratiques proches de la sous-traitance, renforcées par une asymétrie d'accès aux bailleurs. Certaines collaborations sont décrites comme davantage motivées par la recherche de financements que par une réelle complémentarité, nourrissant un climat de compétition plutôt que de coopération. Du côté des acteurs internationaux, les ONGN/L sont parfois perçues comme attentistes ou insuffisamment proactives dans les instances stratégiques, ce qui limite leur influence effective.

Sur le cycle de projet, l'implication des ONGN/L est forte dans les diagnostics et le suivi de leurs activités, mais reste limitée pour les décisions stratégiques et budgétaires. Les partenariats de long terme sont encore rares : seuls un tiers des répondants identifient des dynamiques stratégiques au-delà du cadre projet, alors même que la majorité juge ces partenariats globalement alignés avec les besoins des ONGN/L.

### Recommandations

- > Développer un code de conduite partenarial, définissant des principes communs, des engagements concrets et un mécanisme de suivi. (EHP)
- > Organiser des "tables rondes" ou des dialogues dédiés aux ONG nationales afin de renforcer la transparence, la communication et le retour d'expérience des "partenaires des partenaires". (Bailleurs)
- > Développer des partenariats avec les structures locales, afin d'amplifier le transfert de compétences et éviter une concentration du soutien sur les organisations déjà établies (Tous).

Enjeu	Définition	Niveau d'avancement
Pratiques équitables et éthiques	Les partenariats sont fondés sur des pratiques équitables et éthiques.	Moyen
Engagement dans le cycle de projet	Les partenariats précisent les implications et responsabilités dans le cycle de projet.	Moyen
Approche stratégique	Des partenariats stratégiques à plus long terme visant à mettre en place des systèmes et des processus qui reflètent l'ambition et les objectifs du partenaire local/ national	Très faible

## DA. Pratiques équitables et éthiques

### Les partenariats sont fondés sur des pratiques équitables et éthiques.

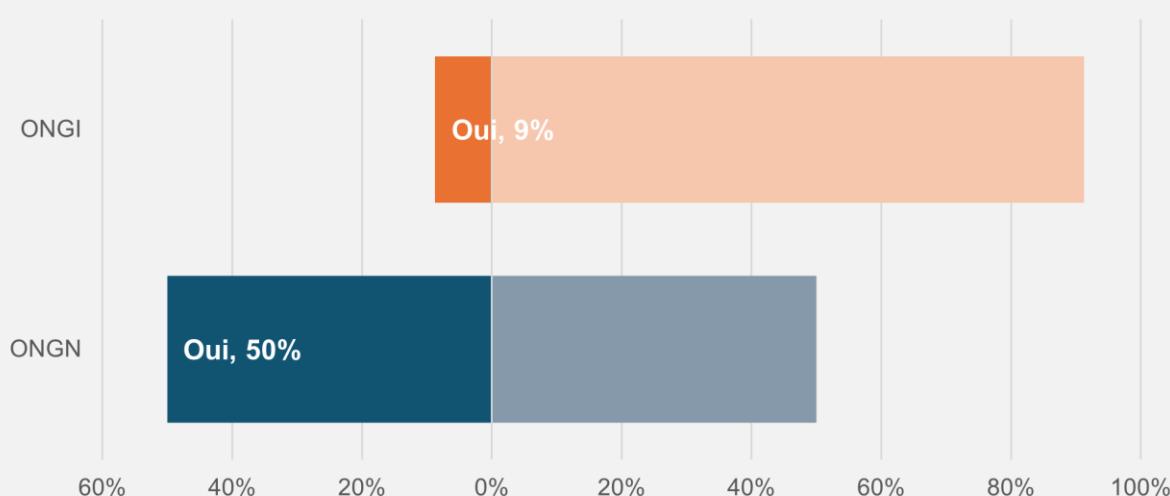
Les données révèlent que les ONGN/L et ONGI partagent globalement la même perception des partenariats, en dépit de l'absence d'une définition commune et absolue. Dans les deux cas, les partenariats sont avant tout de type projet (68 % des répondants ONGN/L et 71 % des ONGI), et reposent majoritairement sur la mise en œuvre d'activités concrètes (94 % pour les deux catégories). La plupart des répondants estiment que ces partenariats ont été co-définis (84 % pour les ONGN/L, 94 % pour les ONGI), ce qui traduit un réel effort de collaboration.

Concernant la gestion financière, une large majorité reconnaît la transparence dans la répartition budgétaire (85 % des ONGN/L et 93 % des ONGI). Toutefois, si l'équité de cette répartition est bien perçue par les ONGI (85 %), elle reste plus nuancée côté ONGN/L (67 %).

Les résultats mettent également en lumière un manque de clarté, de connaissance ou de reconnaissance dans la répartition effective des rôles : seuls 13 % des ONGI considèrent que les ONGN/L sont impliquées dans la gestion budgétaire au-delà de leurs activités, alors que 62 % des ONGN/L estiment l'être. Inversement, 50 % des ONGN/L estiment que les documents contractuels établissent une relation monopolistique, contre seulement 9 % des ONGI. Les entretiens soulignent que ces écarts sont difficilement compréhensibles et reflètent le manque de transparence et de compréhension des termes partenariaux de la part des ONGN/L.

Un répondant note ainsi : « Les partenariats sont encore majoritairement de la prestation de services et non des partenariats équitables entre ONGN/L et les acteurs internationaux [...]. C'est beaucoup plus une relation de prestataire de services qui continue à exister, dans laquelle l'ONGN/L doit fournir des services ».

*Estimation du taux de documents contractuels de partenariats qui définissent une relation monopolistique*



## DB. Engagement dans le cycle du projet

### Les partenariats précisent les implications et responsabilités dans le cycle de projet.

L'analyse des réponses sur l'inclusion des partenaires nationaux dans le cycle de projet montre une inclusion substantielle mais encore inégale des ONGN/L dans les partenariats.

Les ONGN/L et les ONGI reconnaissent une forte participation des acteurs locaux aux diagnostics initiaux (78% selon les ONGN/L, 91% selon les ONGI) et au suivi de leurs propres activités (83% et 96%), traduisant une valorisation de leur expertise contextuelle. Cependant, cette inclusion s'affaiblit dès lors qu'il s'agit de décisions stratégiques et budgétaires (dimensionnement du projet) : seuls 65% des répondants (ONGN/L et ONGI) confirment une implication effective des ONGN/L à ces étapes.

L'accès aux bailleurs illustre également cette asymétrie : alors que 91% des ONGI affirment une association des ONGN/L aux rencontres de suivi avec les partenaires financiers ou aux missions de monitoring réalisées par les bailleurs, seuls 66% des ONGN/L le confirment.

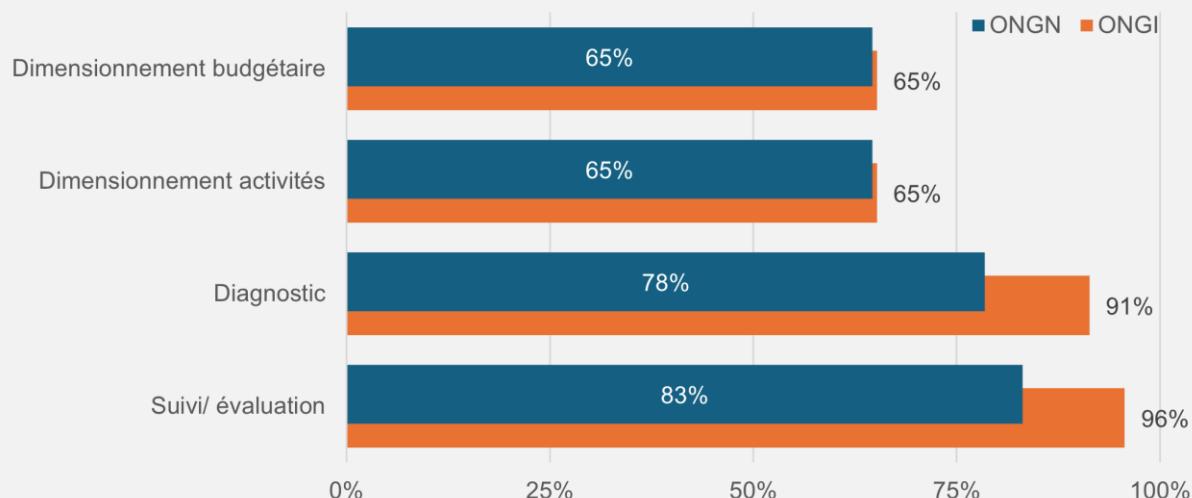
Dans l'ensemble, les données suggèrent que, malgré de réels progrès vers des partenariats plus collaboratifs et axés sur les besoins locaux, l'enjeu réside désormais dans la consolidation d'une implication équilibrée à toutes les étapes du cycle de projet, notamment en matière stratégique et budgétaire.

Les données de perception confirment une relative convergence de vues entre ONGN/L et ONGI qui évaluent de façon moyenne l'implication des partenaires nationaux dans les différentes étapes du cycle de projet. Ces résultats contrastent avec ceux des agences UN, qui accordent des scores élevés à toutes les dimensions, et avec ceux des bailleurs, dont les perceptions apparaissent beaucoup plus négatives, mettant en lumière des représentations très différentes selon les acteurs.

Un participant des ONGI note le manque de proactivité des structures nationales « Il y'a un aspect attentiste des organisations nationales ».

Un autre répondant : « Les partenariats sont encore majoritairement de la prestation de services et non des partenariats équitables entre ONGN/L et les acteurs internationaux. Donc leur implication se fait plus après sécurisation du financement, donc pour la mise en œuvre ».

*Taux d'implication des partenaires ONGN dans les étapes du cycle de projet selon le type de répondant*



## DC. Approche stratégique

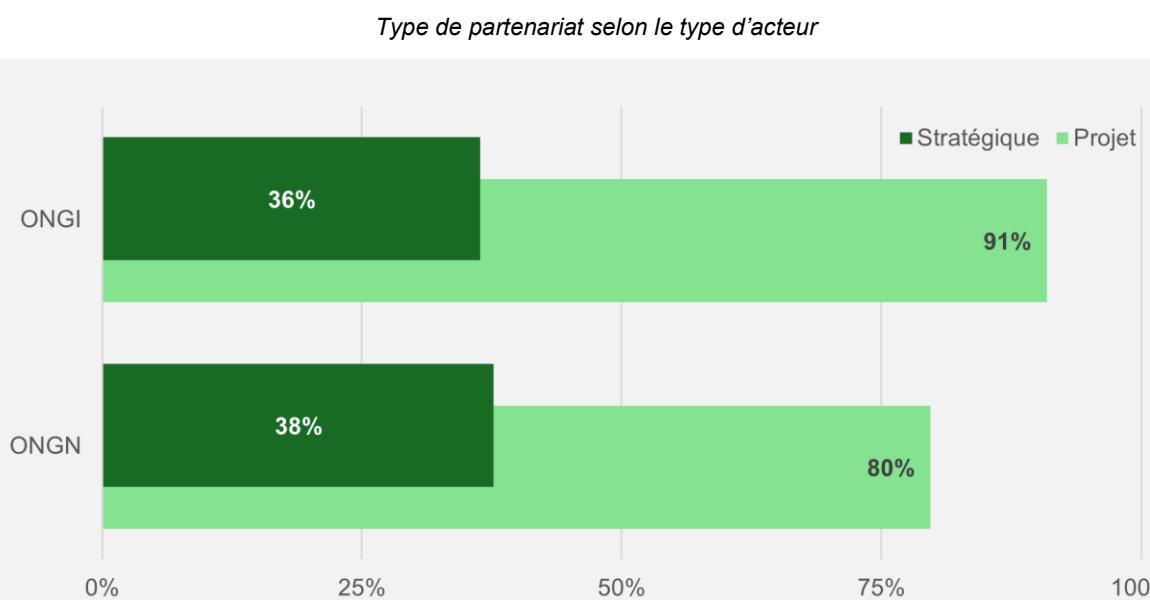
### Des partenariats stratégiques à plus long terme visant à mettre en place des systèmes et des processus qui reflètent l'ambition et les objectifs du partenaire local/ national

Comme souligné plus haut, l'analyse met en évidence que la majorité des partenariats développés par les ONGN/L et ONGI restent centrés sur une logique de projet, davantage que sur une perspective stratégique. Ainsi, 68% des ONGN/L et 71% des ONGI estiment que leurs partenariats relèvent principalement du cadre projet, tandis qu'à peine un tiers (32% pour les ONGN/L, 29% pour les ONGI) identifient des partenariats de nature plus stratégique. Cela traduit une certaine difficulté à inscrire les relations dans une vision de long terme, au-delà de la mise en œuvre opérationnelle des activités.

Pour autant, la perception de la qualité de ces partenariats apparaît globalement positive. Une large majorité d'ONGN/L (93%) et d'ONGI (95%) considère que les partenariats permettent d'ajuster les rôles au bénéfice des acteurs nationaux et de renforcer leur autonomie. De même, ils sont jugés alignés avec les besoins et objectifs des ONGN/L (97% pour les ONGN/L, 95% pour les ONGI).

Les données de perception confirment ces tendances. Les ONGN/L et ONGI reconnaissent que les partenariats intègrent les objectifs spécifiques des acteurs nationaux dans une certaine mesure seulement, mais la perception est beaucoup plus favorable du côté des agences UN. En revanche, les bailleurs apparaissent plus réservés, tant sur l'intégration des priorités locales que sur la définition de partenariats au-delà des projets, où leurs scores demeurent nettement négatifs. Cela traduit une difficulté à dépasser le cycle de financement classique pour consolider des relations véritablement structurelles.

En résumé, si les partenariats actuels sont globalement perçus comme collaboratifs et alignés avec les besoins des ONGN/L, ils restent marqués par un ancrage dans une logique de projet plutôt que stratégique.



## E. Participation

L'analyse montre une volonté affirmée d'impliquer les communautés dans l'action humanitaire, mais leur participation demeure asymétrique et souvent cantonnée à la mise en œuvre plutôt qu'aux choix stratégiques. Comme mentionné dans les limites de l'étude, les données et analyses qui sont présentées ici doivent être lues avec précautions car l'étude ne s'est pas adressée directement aux communautés. Les données représentent donc les déclarations des ONGN/L, des ONGI, des agences onusiennes et des bailleurs.

Dans l'action, la programmation et l'évaluation, les communautés sont activement associées au ciblage, à l'exécution et aux mécanismes de redevabilité, et dans une certaine mesure à l'évaluation des projets. Toutefois, elles restent marginalisées dans le dimensionnement budgétaire et la définition des activités. Ce décalage traduit une implication opérationnelle forte mais une place encore faible dans les processus décisionnels clés. Les bailleurs expriment d'ailleurs une appréciation plus critique que les autres acteurs, pointant un manque de profondeur dans cette participation.

Dans l'élaboration des normes et politiques, les communautés sont consultées mais rarement associées aux étapes stratégiques. Leur implication est perçue comme ponctuelle, informelle et bien en deçà des mécanismes d'implication formalisés. Elles participent surtout à l'opérationnalisation des normes plutôt qu'à leur définition, ce qui limite l'adaptation des cadres humanitaires aux contextes locaux.

Dans la coordination, leur rôle reste périphérique. La majorité des mécanismes se concentrent aux niveaux central ou régional, loin des communautés. Leur participation aux réunions est sporadique, souvent limitée aux évaluations de besoins, et rarement effective dans les espaces décisionnels. Ce décalage entre présence formelle et influence réelle reflète une inclusion davantage théorique que substantielle.

### Recommendations

- > Développer des mécanismes de participation qui permettent de prendre en compte les défis spécifiques des communautés - éloignement géographique, sécurité, moyens de transport, télécommunication (EHP)
- > Réaliser une étude spécifique qui permettra de recueillir les feedbacks des communautés sur leur rôle dans l'action humanitaire (EHP)

Enjeu	Définition	Niveau d'avancement
Dans l'action, programmation, évaluation	Les communautés participent à façonner la programmation, y compris d'évaluer le travail des ONG (internationales, nationales et locales)	Fort
Dans l'élaboration des normes et politiques	Les communautés participent à l'élaboration de normes communautaires/ contextualisées pour tous les acteurs travaillant dans ce contexte.	Moyen
Dans la coordination	Les communautés sont motrices de la coordination de l'aide.	Moyen

## EA. Dans l'action, programmation, évaluation

**Les communautés participent à façonner la programmation, y compris d'évaluer le travail des ONG.**

L'implication des communautés est globalement jugée positive : elles participent activement à la mise en œuvre des activités, aux mécanismes de redevabilité et, dans une certaine mesure, à l'évaluation.

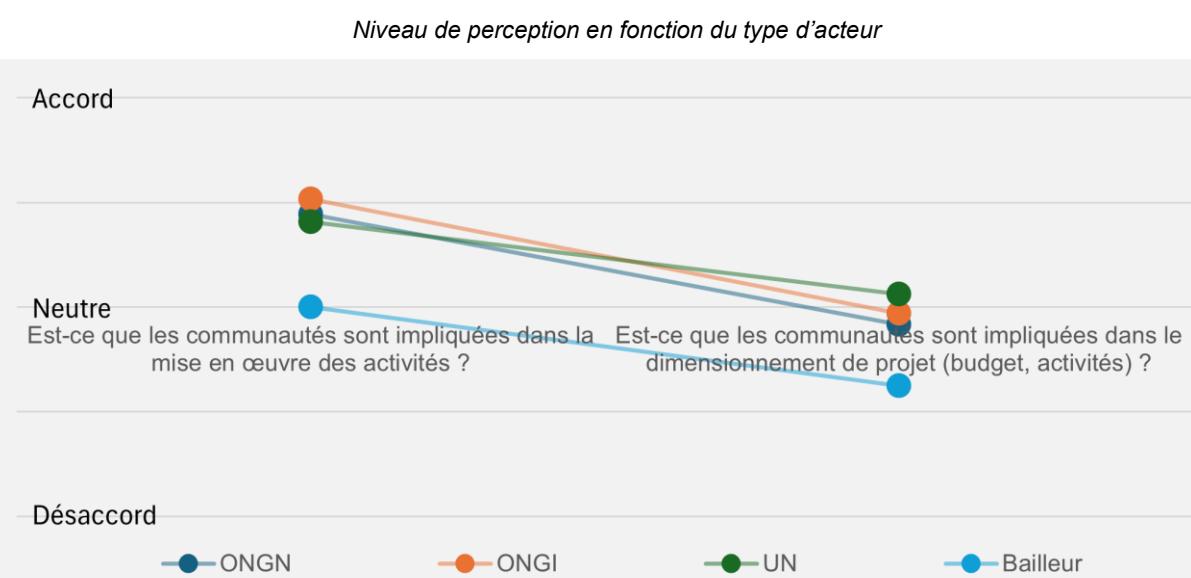
Toutefois, leur participation reste très limitée au stade du dimensionnement des projets (budget et définition des activités). Comme le résume un répondant :

« Dans toutes les interventions, les communautés sont impliquées dans le ciblage et les mécanismes de redevabilité mais le dimensionnement du projet se fait sans les communautés ».

Un autre souligne que « bien que les communautés soient impliquées, elles participent difficilement au dimensionnement du budget surtout ; mais pour ce qui est du projet oui ».

Ce décalage traduit une asymétrie entre leur rôle dans l'exécution et leur place encore marginale dans les choix stratégiques et la définition des programmes.

Il est intéressant de noter que, malgré des tendances similaires, les bailleurs expriment une perception globalement moins positive que les autres acteurs, ce qui suggère un décalage d'appréciation sur la profondeur réelle de cette implication.



## EB. Dans l'élaboration des normes et politiques

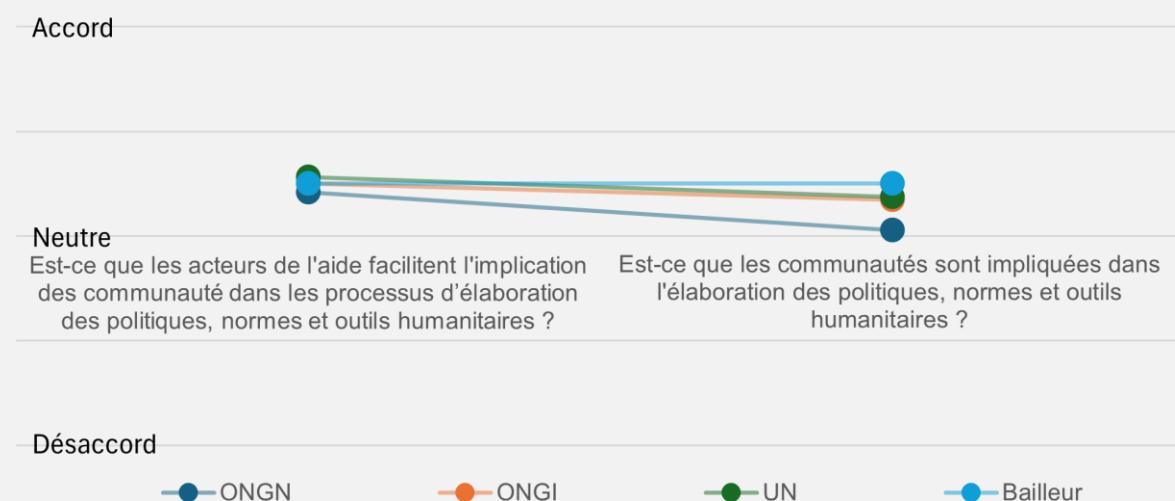
**Les communautés participent à l'élaboration de normes communautaires/ contextualisées pour tous les acteurs travaillant dans ce contexte.**

L'implication des communautés dans l'élaboration des normes et politiques humanitaires reste limitée et souvent informelle. Si certains acteurs reconnaissent que « les communautés participent au cycle de programmation humanitaire », d'autres soulignent qu'elles sont surtout cantonnées à la mise en œuvre.

Un répondant déclare ainsi « Les communautés ne sont impliqués que dans la mise en œuvre au lieu de les intégrer avant, pendant et après la mise en œuvre ».

Les données confirment ce constat : la perception d'une réelle participation des communautés à l'élaboration des politiques, normes et outils humanitaires est faible, bien en deçà des scores relatifs à l'existence de mécanismes d'implication. Autrement dit, les communautés sont davantage consultées que véritablement associées aux processus décisionnels.

*Niveau de perception en fonction du type d'acteur*



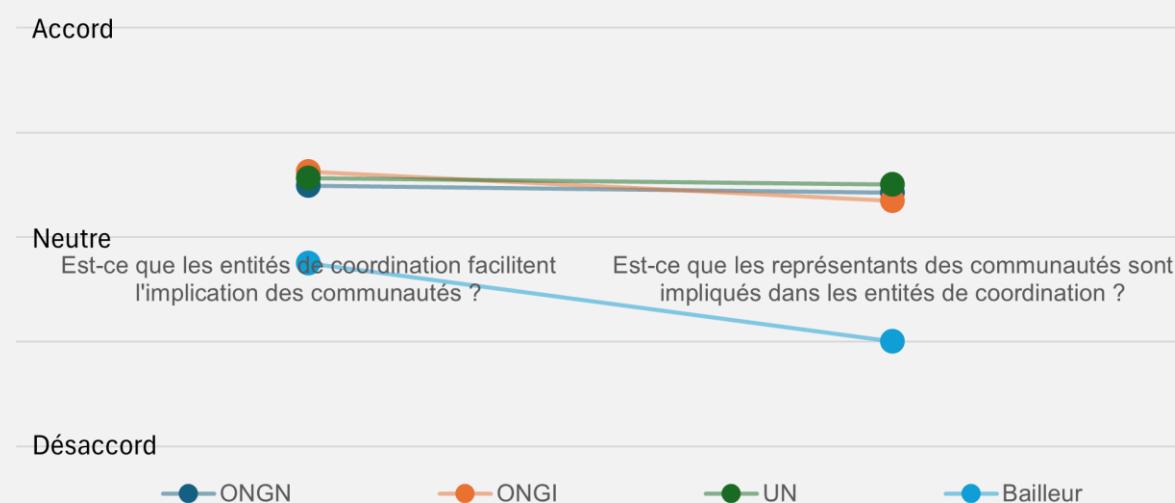
## EC. Dans la coordination

### Les communautés sont motrices de la coordination de l'aide.

La participation des communautés aux mécanismes de coordination apparaît limitée et souvent périphérique. Plusieurs témoignages soulignent que « les mécanismes de coordination se passent au niveau des chefs-lieux de département ou de régions et très loin des communautés », et que leur implication reste ponctuelle, « quand il y a quelques rencontres de coordination sur le terrain ». Certains considèrent que « si c'est à travers les réunions de coordination je dis non, mais oui dans l'évaluation des besoins ». Enfin, d'autres insistent sur le fait que « les communautés sont certes représentées dans les réunions sectorielles, mais elles le doivent encore au niveau central pour une effectivité ».

Les données confirment cette tendance : la perception de leur présence dans les entités de coordination reste faible, malgré l'existence de mécanismes d'implication formalisés. Ce décalage illustre une inclusion plus théorique que substantielle, où les communautés restent à la marge des espaces stratégiques de décision.

*Niveau de perception en fonction du type d'acteur*



## F. Politique, influence et plaidoyer

Les ONGN/L participent à l'élaboration et à la contextualisation des normes et politiques humanitaires, mais leur rôle demeure majoritairement consultatif. Leur influence réelle sur les orientations stratégiques est limitée par la centralisation du leadership au niveau des agences onusiennes et des grandes ONGI, ainsi que par un accès restreint aux bailleurs : seules 35 % participent aux concertations et 21 % connaissent les règles budgétaires des partenaires financiers. Les rencontres avec les bailleurs sont rares et souvent conditionnées par des partenariats déjà établis avec des ONGI, ce qui entretient une logique de dépendance et limite l'influence stratégique des acteurs nationaux.

De plus en plus d'acteurs insistent pour que la visibilité reconnaissse le rôle prépondérant des acteurs locaux et nationaux mais plusieurs répondants relèvent encore des insuffisances et des appropriations d'activités ou de résultats.

La capacité de plaidoyer des ONGN/L s'est renforcée au fil des années grâce à la création de groupes de travail conjoints et de plateformes multi-acteurs innovantes. Néanmoins, leur influence reste limitée : le leadership stratégique demeure concentré au niveau des agences UN et des ONGI, ce qui restreint l'impact des contributions locales dans les décisions concernant les politiques publiques et la définition des priorités.

Dans l'ensemble, si des progrès sont notables en matière d'inclusion, de visibilité et de plaidoyer, les ONGN/L restent encore largement dépendantes des acteurs internationaux et doivent transformer leur présence en influence réelle et structurée.

### Recommandations principales :

- > Convier de façon trimestrielle ou semestrielle les ONGN/L aux rencontres GHD, ou de façon ponctuelle lors des consultations stratégiques, pour recueillir leurs points de vue et briefing sur la situation humanitaire (Bailleurs)
- > Consolider les capacités de plaidoyer en soutenant la structuration de plateformes et groupes multi-acteurs pour augmenter leur autonomie et leur légitimité.

Enjeu	Définition	Niveau d'avancement
Normes et politiques	Les normes et politiques qui définissent les cadres d'intervention humanitaire sont définies avec les ONGN/L.	Moyen
Visibilité et communication	Les ONGN/L sont visibles et reconnues comme acteur des exercices de communication concernant l'aide.	Faible
Plaidoyer	Les ONGN/L développent des stratégies d'influence et de plaidoyer à toutes les échelles	Faible

## FA. Normes et politiques

**Les normes et politiques qui définissent les cadres d'intervention humanitaire sont définies avec les ONGN/L.**

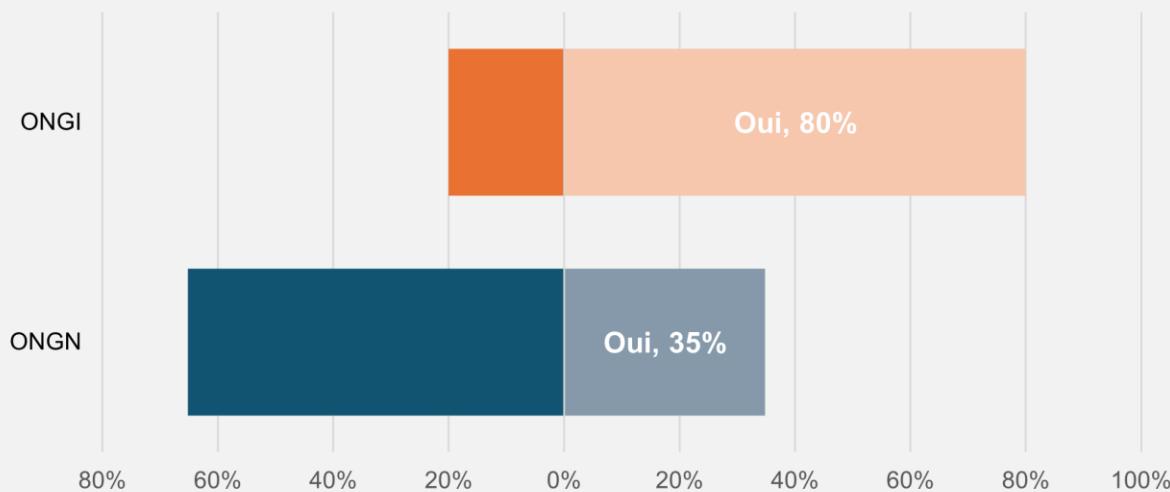
La participation des ONGN/L à l'élaboration et à la contextualisation des politiques et normes humanitaires est contrastée. Plusieurs témoignages relèvent que « les ONGN/L participant, mais n'influencent pas la prise de décisions », et les données confirment cette perception mitigée : leur participation active est jugée modérée et leur reconnaissance comme acteurs clés inégale.

Certains soulignent néanmoins des avancées, notant que « tous les acteurs sont impliqués dans la définition des politiques et normes humanitaires et, pour le cas du Cameroun, de plus en plus les ONGN participent aux grands forums humanitaires où les axes stratégiques sont définis ».

Cette évolution positive doit toutefois être nuancée : « le leadership jusque-là au Cameroun reste entre les ONU, même pas chez les ONGI. Il faut travailler pour le décentraliser vers les ONGN/L qui maîtrisent les réalités locales ». Si des efforts des acteurs internationaux ont permis d'améliorer l'inclusion des ONG locales, leur rôle demeure plus consultatif que décisionnel et leur capacité d'influence réelle sur les orientations stratégiques reste limitée.

Un enjeu central lié à cette participation concerne l'accès direct aux bailleurs et aux espaces de dialogue avec eux. Les données révèlent que seules 35 % des ONGN/L participent aux concertations avec les bailleurs, contre 80 % des ONGI. De même, seules 21 % des ONGN/L déclarent connaître les règles budgétaires des agences onusiennes ou des ONGI avec leurs bailleurs, contre 96 % des ONGI. Cet écart d'accès et d'information limite la capacité des structures nationales à influencer les décisions stratégiques et budgétaires. Les entretiens soulignent que les opportunités de rencontres avec les bailleurs restent rares et souvent conditionnées par des partenariats déjà établis avec les ONGI ou les agences onusiennes, ce qui entretient une logique de dépendance. Comme l'exprime un répondant : « La redevabilité du financement revient toujours aux ONGI à travers lesquelles les financements transitent. Certaines exigences des bailleurs limitent le volume du financement à attribuer aux ONGN/L ».

*Participation aux réunions de concertation organisées par les bailleurs*



## FB. Visibilité et communication

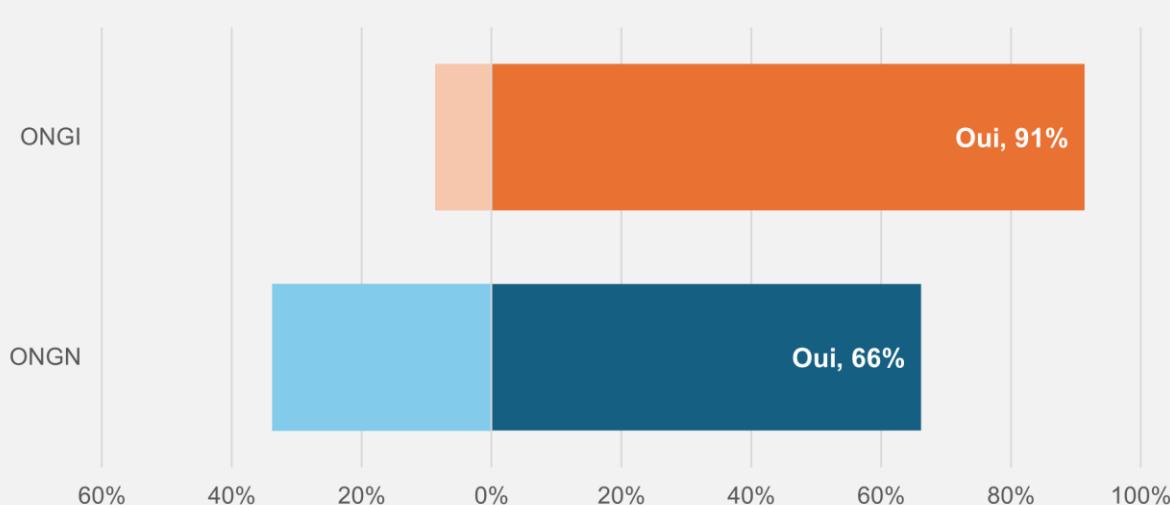
**Les ONGN/L sont visibles et reconnues comme acteurs des exercices de communication concernant l'aide.**

La visibilité des ONGN/L dans la réponse humanitaire est ambivalente et souvent perçue comme symbolique. Plusieurs acteurs locaux soulignent que cette visibilité se limite fréquemment à des aspects superficiels, comme « le port de logos sur les chasubles et gilets », plutôt qu'à une reconnaissance réelle de leur rôle et de leur contribution stratégique. Les données confirment cette perception : l'appréciation de la visibilité est globalement moyenne, mais les bailleurs affichent une évaluation plus négative, estimant que la reconnaissance institutionnelle des ONGN/L n'est pas proportionnelle à leur engagement opérationnel.

Les entretiens enrichissent cette analyse en montrant que la visibilité médiatique et institutionnelle reste faible, ce qui limite la capacité des ONGN/L à être perçues comme des acteurs incontournables. Certains répondants soulignent également que cette situation entretient des déséquilibres de pouvoir : « Les ONGN/L font beaucoup sur le terrain, mais dans les forums, leur rôle n'est pas valorisé ; elles sont souvent réduites à la mise en œuvre pour les partenaires internationaux », ou encore que « certains partenariats existent surtout pour le fundraising, pas pour la reconnaissance de l'expertise locale ».

Cette faible reconnaissance contraste avec le poids croissant des ONGN/L dans la mise en œuvre opérationnelle, leur rôle étant central pour l'accès aux communautés et la contextualisation des réponses. La valorisation de leur expertise et la visibilité de leurs contributions sont donc essentielles, non seulement pour leur légitimité institutionnelle, mais aussi pour renforcer la confiance des communautés et l'efficacité de la réponse humanitaire.

*Taux d'association des ONGN/L aux rencontres de suivi avec les partenaires financiers selon le type d'acteur*



## FC. Plaidoyer

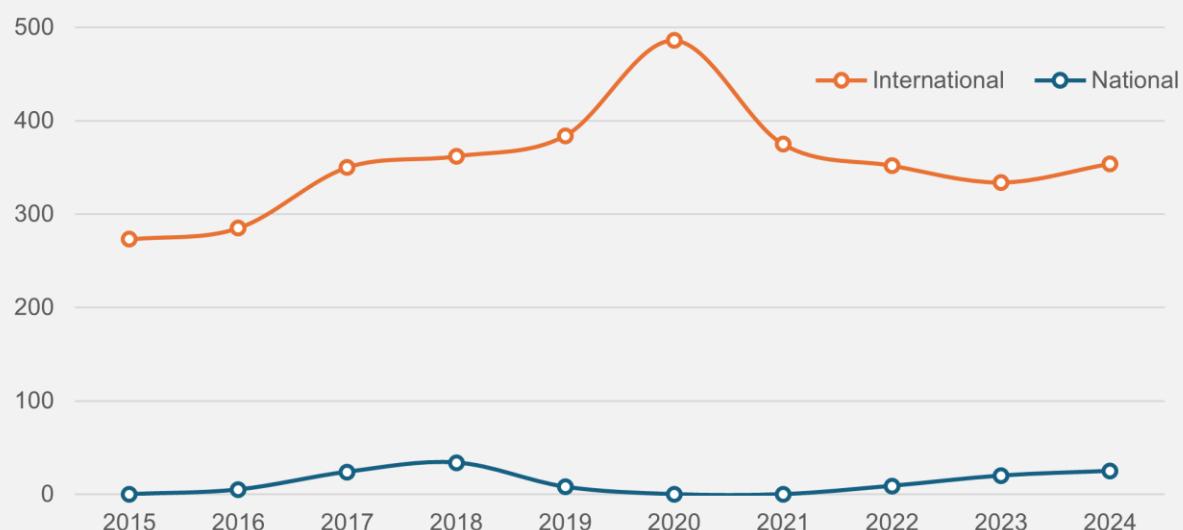
Les données montrent une perception limitée de l'influence des ONGN/L et de leur inclusion ou leadership dans les processus de plaidoyer.

Certains progrès sont toutefois constatés. La création de groupes de travail conjoints entre ONGN/L et ONGI a permis quelques avancées, et des initiatives de plaidoyer portées par des plateformes nationales multi-acteurs, y compris innovantes public/privé, montrent des résultats tangibles. Plusieurs répondants notent également que « les ONG locales se sont beaucoup améliorées dans les plaidoyers et un maintien ou une pérennisation des actions est nécessaire » (répondant ONGN/L).

Cependant, la perception dominante reste que le leadership en matière d'influence demeure concentré au niveau des agences onusiennes et des grandes ONGI. Comme l'a exprimé un répondant ONGI, « tant que les Agences UN et ONGI ne changeront pas leur approche sur la localisation en changeant leur rôle [...] la voix des ONGN/L sera peu entendue ». Cette situation limite leur impact dans les forums stratégiques, malgré leur volonté de contribuer à l'évolution des lois, réglementations et politiques publiques au service des communautés.

En somme, si la capacité de plaidoyer des ONGN/L s'est renforcée ces dernières années, leur influence réelle sur la prise de décision reste encore marginale et dépendante de dynamiques externes, ce qui souligne l'importance de consolider leurs espaces d'autonomie et de légitimation.

*Volume de publication réalisée sur Reliefweb par an et par type d'acteur*



# Recommandations

## Capacités

1. Élaborer conjointement une feuille de route à travers un dialogue inclusif piloté par l'EHP, permettant de dépasser les divergences de perception sur les capacités des ONGN/L, de construire une vision partagée et de fixer des actions prioritaires pour renforcer leur contribution à la réponse humanitaire (EHP).
2. Soutenir la réalisation du plan d'action du GT localisation, en particulier le volet renforcement de capacités et mettre en place un mécanisme pérenne de renforcement organisationnel, allant au-delà des formations ponctuelles (tous).

## Coordination

3. Poursuivre le soutien financier aux plateformes nationales de représentation des ONGN/L (bailleurs, ONGI, agences UN, EHP) et intensifier les efforts de contributions financières des membres (ONGN/L).
4. Renforcer l'appropriation, la gouvernance et la représentation collective des plateformes de coordination des ONGN/L (EHP, ONGN/L).
5. Envisager la réalisation d'un diagnostic participatif des plateformes de coordination sur la représentativité et la définition de priorités claires (ONGN/L).
6. Renforcer le dialogue et l'action collective des plateformes de représentation nationales et internationales (CHINGO, CHOI, autres plateformes, etc.).

## Financements

7. Entamer un dialogue structuré au sein du GHD pour accroître l'accès direct et alléger les obstacles d'accès aux financements des ONGN/L. Cela peut passer par le développement de "pool funds" ou guichets spécifiques pour les ONGN/L, une réflexion sur les délais de publication des appels ou la tenue de sessions d'information et de coaching pour les ONGN/L (bailleurs).
8. Au sein de l'EHP ou du GHD développer un 'marqueur localisation' reflétant les standards de qualité financières (préfinancement, frais de fonctionnement, de sécurité, coûts indirects...) et promouvoir son utilisation par tous les acteurs<sup>5</sup> (EHP, bailleurs).
9. Associer systématiquement les ONGN/L aux concertations avec les bailleurs et rendre accessibles les règles budgétaires et les critères de financement (sur l'ensemble du projet) (Bailleurs, ONGI, agences UN).

## Partenariats

10. Développer un code de conduite partenarial, définissant des principes communs, des engagements concrets et un mécanisme de suivi.<sup>6</sup> (EHP).
11. Organiser des "tables rondes" ou des dialogues dédiés aux ONG nationales afin de renforcer la transparence, la communication et le retour d'expérience des "partenaires des partenaires".<sup>7</sup> (Bailleurs).
12. Développer des partenariats avec les structures locales, afin d'amplifier le transfert de compétences et éviter une concentration du soutien sur les organisations déjà établies (Tous).

<sup>5</sup> Complémentaire à la recommandation 8

<sup>6</sup> Complémentaire à la recommandation 6 : le marqueur peut être l'un des mécanismes de suivi

<sup>7</sup> Complémentaire à la recommandation 8

### **Participation**

13. Développer des mécanismes de participation qui permettent de prendre en compte les défis spécifiques des communautés - éloignement géographique, sécurité, moyens de transport, télécommunication (EHP).
14. Réaliser une étude spécifique qui permettra de recueillir les feedbacks des communautés sur leur rôle dans l'action humanitaire (EHP).

### **Politique, influence et plaidoyer**

15. Convier de façon trimestrielle ou semestrielle les ONGN/L aux rencontres GHD, ou de façon ponctuelle lors des consultations stratégiques, pour recueillir leurs points de vue et briefing sur la situation humanitaire (Bailleurs).
16. Consolider les capacités de plaidoyer en soutenant la structuration de plateformes et groupes multi-acteurs pour augmenter leur autonomie et leur légitimité (ONGI, ONGN/L, bailleurs).

## Annexes

Annexe 1 : Méthodologie du baromètre de la localisation

Annexe 2 : Liste des dimensions, enjeux, questions, variables

# Baromètre de la localisation

Des engagements sous pression ?

Un projet porté par les fora d'ONG nationales et locales,  
avec le soutien d'ICVA

*Afrique de l'Ouest et Centrale – Exercice 2024*



## Document méthodologique

### Table des matières

1	Démarche .....	2
2	Structuration de l'analyse.....	2
3	Focus.....	4
4	Pilotage et responsabilités .....	5
5	Processus global .....	6
6	Résultats et attentes .....	7

# 1 Démarche

La localisation est devenue un thème incontournable de l'aide humanitaire ces dernières années. En Afrique de l'Ouest, plusieurs initiatives ont été entreprises pour accélérer la place et le rôle des ONG nationales dans les réponses humanitaires et ce, en parallèle du développement de différentes approches méthodologiques d'évaluation.

S'appuyant sur une initiative mise en œuvre au Burkina Faso par le SPONG, ICVA a développé une méthodologie régionale permettant d'évaluer quantitativement et qualitativement le degré de localisation des réponses humanitaires, de suivre leur évolution dans le temps, et d'identifier les succès et les défis dans chacun des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre couverts par le programme. Les objectifs de cette méthodologie visent à (i) établir un cadre de mesure quantitative des progrès de la localisation au niveau régional AOC, (ii) développer les capacités de plaidoyer aux niveaux national et régional et (iii) mettre en place un système d'échange de bonnes pratiques et d'enseignements.

La méthodologie développée s'inspire de méthodologies existantes et en adapte les composantes afin de dessiner une approche qui soit : 1) contextualisable, 2) comparable et 3) durable.

Dans chaque pays, le forum des ONG national pilote le processus, avec l'appui de consultants techniques pays et du niveau régional (ICVA puis FONGA). Une démarche de définition de l'agenda localisation est développée par les partenaires des forums ONGN/L, permettant d'identifier des variables de suivi de sa mise en œuvre. Le niveau régional sera le principal responsable de l'aspect régional et comparable de l'étude et de l'adéquation entre la méthodologie de collecte et les résultats obtenus.

Huit pays sont concernés par la démarche pour l'exercice 2024 : Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Mali, Niger, Nigéria, Tchad, RD Congo.

L'approche a été initiée et mise en œuvre par ICVA au niveau régional. Le relais de l'appui régional a ensuite été repris et assuré par le Forum des ONG d'Afrique de l'Ouest et Centrale (FONGA).

# 2 Structuration de l'analyse

## 2.1 Approche en cascade

Le suivi du niveau de mise en œuvre de l'agenda localisation s'articule autour de trois niveaux en cascades facilitant l'identification de questions auxquelles ce suivi doit pouvoir répondre :

1. Les **dimensions** de la localisation : soit les grands thèmes de travail qui font consensus pour cet agenda.
2. Pour chacune de celles-ci, leurs **enjeux** : soit les problématiques spécifiques que l'on tire.
3. Et enfin, pour chaque enjeu, des **questions d'intérêt** autour de celui-ci afin de caractériser un niveau d'atteinte, ou non, d'une situation satisfaisante.

*Exemple 1* concernant le **financement** et l'enjeu pour les ONGN/L d'y avoir **accès**, une question d'intérêt sera de savoir dans quelle mesure celles-ci y accèdent **directement** ?

*Exemple 2* concernant les **partenariats** et l'enjeu que ceux-ci soient aussi sur le **temps long**, une question d'intérêt sera de savoir dans quelle mesure ceux-ci sont définis pour des durées qui vont **au-delà des projets** ?

La liste des entrées pour chacun de ses trois niveaux provient des méthodologies existantes proposées par les organisations suivantes : HAG, NEAR, START, IASC.

Pour chacune des questions d'intérêt, une ou plusieurs variables SMART sont définies et associées à une ou des sources spécifiques et un ou plusieurs moyens de collecte :

3. Question d'intérêt ;
4. Variable SMART ;
5. Source ;
6. Moyen de collecte.



- > Les dimensions et enjeux sont fixés par principe sur base des méthodologies existantes.
- > Les questions d'intérêt et variables sont définies par les ateliers nationaux afin de correspondre spécifiquement au contexte.
- > Les sources et moyens de collecte sont proposés par les techniciens en charge de l'étude de suivi tant au niveau pays que régional.

La liste présentée en Annexe 1 est dressée pour faciliter le choix, pour chaque pays, des questions d'intérêt pertinentes à prendre en considération.

Afin de rendre l'exercice comparable dans le temps ainsi qu'entre pays, chaque enjeu sera noté de manière indépendante sur son niveau d'avancement et sur une échelle de cinq valeurs allant de « très faible » à « très fort ».

Par exemple, quatre questions sont proposées par défaut pour répondre à l'enjeu d'accès aux financements. Chaque atelier national a pour responsabilité de définir si l'ensemble de ces questions est à considérer ou non, les modifier et ajuster selon leur pertinence vis-à-vis du contexte.

Dans le même temps, chaque atelier aura pour objectif de lister les parties prenantes à intégrer dans le processus ainsi que lister les entités de coordination existantes, qu'elles soient ou non intégrées au système des Nations unies.

## 2.2 Collecte de données

Une fois les questions d'intérêt définies, la collecte de données sera structurée autour de trois phases :

1. Phase de collecte, au travers de formulaires permettant :
  - a. De collecter des informations spécifiques sur les financements, les partenariats, les projets, etc. et ce, par **acteur**.
  - b. De collecter des informations de ressenti sur la mise en œuvre de l'agenda auprès de **personnes** issues des parties prenantes. Ce processus permettra de disposer d'éléments de contexte liés à l'implication de différentes personnes et de leur compréhension du niveau de mise en œuvre de l'agenda.
  - c. De collecter et d'analyser différents **documents** clés, listes de présence, politiques, etc. permettant d'obtenir des données factuelles pour certaines variables d'un côté (implication des ONGN/L dans les organes de coordination par exemple) ainsi que de saisir un corpus lié à l'agenda localisation de l'autre.

2. Phase d'**analyse comparative**. La comparaison des données issues de ces trois différentes sources permettra d'émettre des hypothèses de travail qui seront approfondies au travers des entretiens.
3. Phase d'**entretiens**. Des entretiens bilatéraux, l'ensemble formant le corpus global de l'étude pays qui permettra de définir le niveau de mise en œuvre de l'agenda dans celui-ci.

### 3 Focus

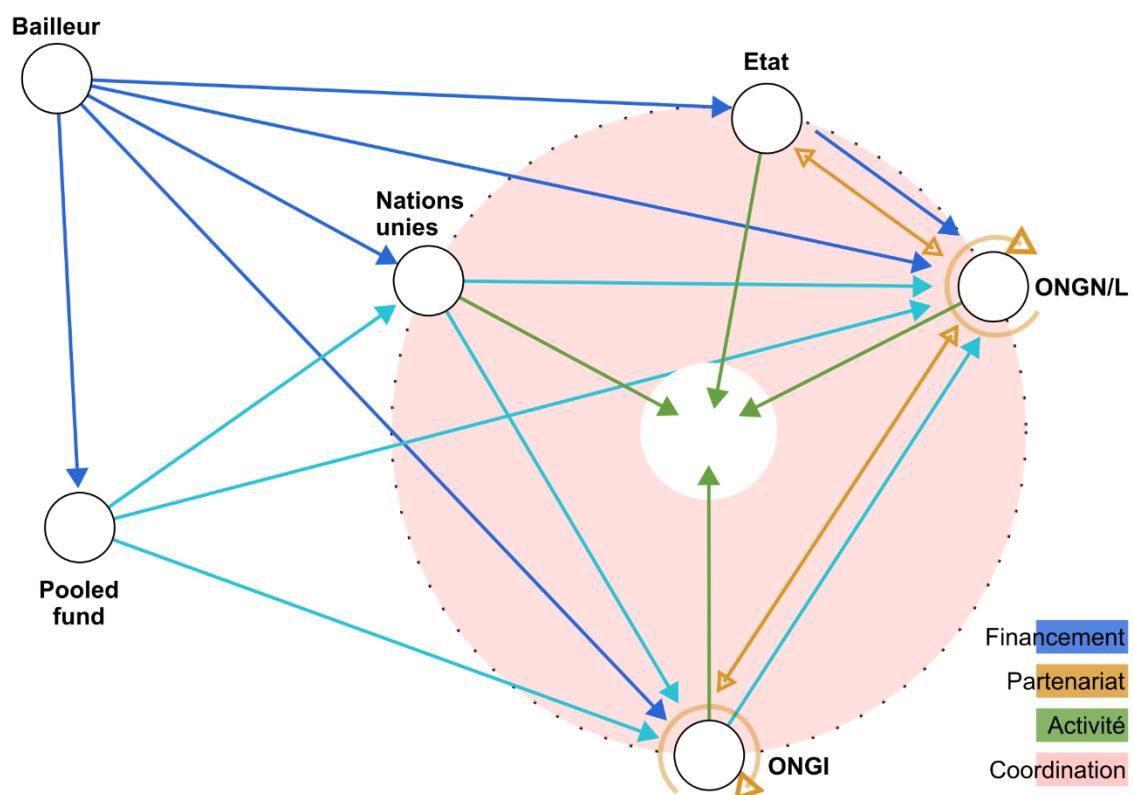
Dans la majorité des cas, les questions d'intérêt ciblent les ONGN/L et le niveau de leur considération, intégration, participation, pouvoir, etc. vis-à-vis de leur contexte d'intervention.

Sont aussi considérés les populations pour l'enjeu de participation à l'action ainsi que l'Etat pour l'enjeu de représentation dans la coordination.

Au travers de ces questionnements, ce sont 6 types d'objets qui seront questionnés et analysés :

1. Les organisations ;
2. Les personnes ;
3. Les financements ;
4. Les partenariats ;
5. Les activités ;
6. Les structures de coordination.

Le cadre analytique des parties prenantes et de leurs relations est synthétisé dans la figure suivante :



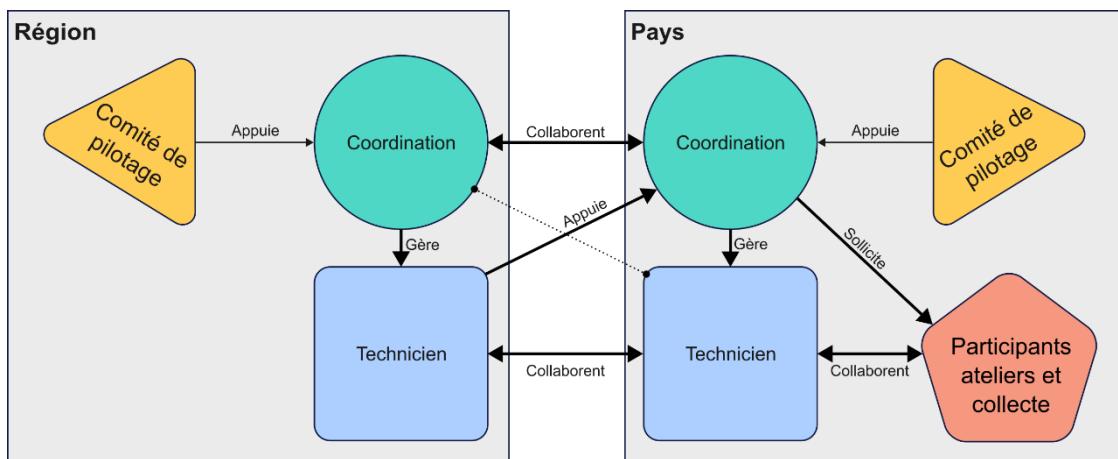
## 4 Pilotage et responsabilités

On distingue deux pôles de parties prenantes et responsabilités :

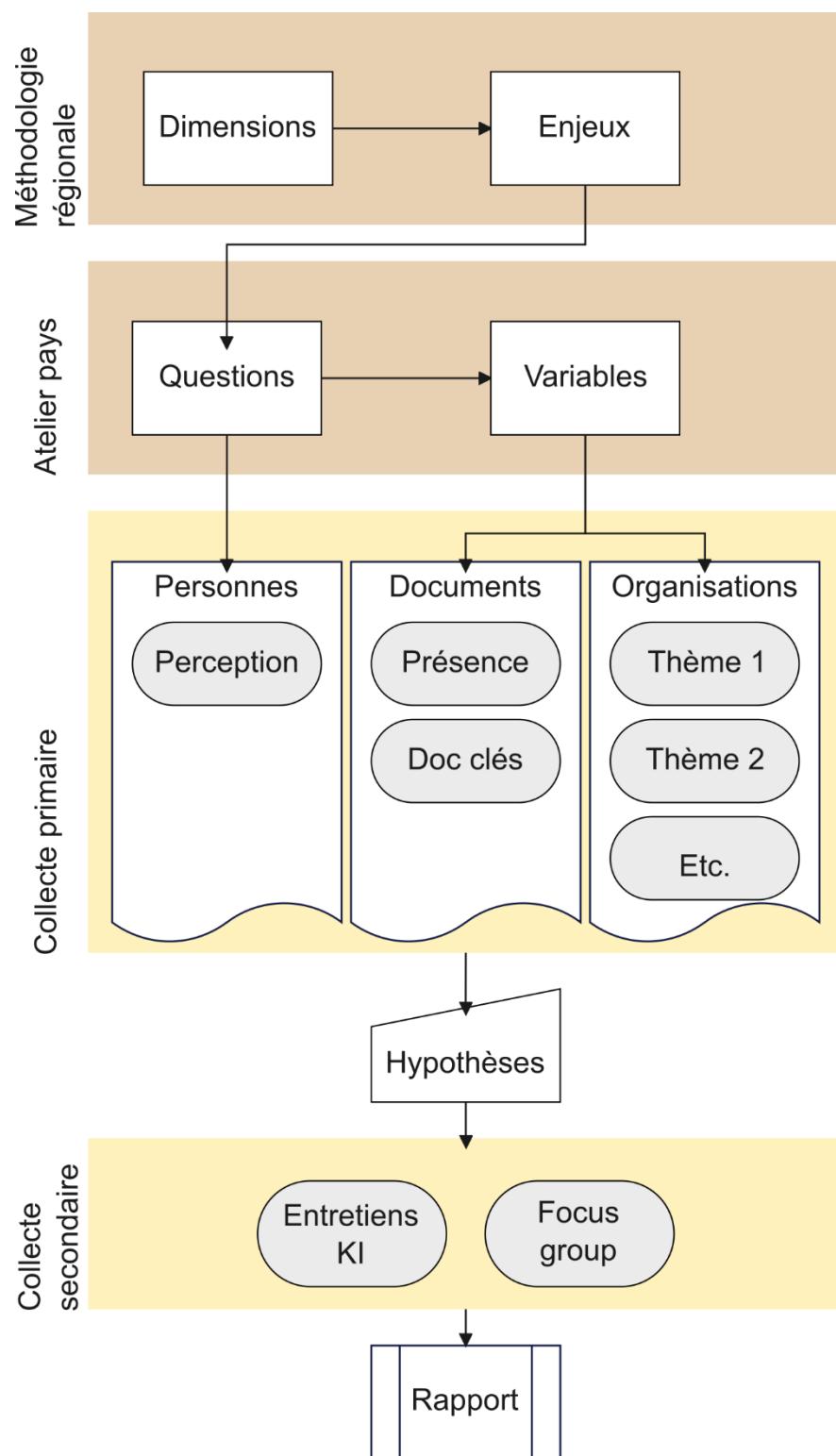
- Le processus de définition des indicateurs pertinent à suivre ainsi que le processus de collecte est mené par le niveau **pays** ;
- Le niveau **régional** a la charge d'accompagner les démarches pour faciliter leur rayonnement au-delà du pays ainsi que d'assurer que les conditions de comparaisons des résultats dans le temps et entre pays soient remplies.

Au sein de ces deux niveaux, on retrouve les mêmes trois types d'acteurs :

- Un **comité de pilotage**, rassemblant différents acteurs ONGN/L, ONGI, Bailleurs, UN ;
- Une structure de **coordination pilotage**, chargée du processus de fond, de la définition des objectifs, etc.
- Un agent **technique**, en charge de la construction des outils, de la collecte des informations et données, de leur traitement et analyse.
- L'ensemble des **organisations et personnes** participantes aux ateliers et au processus de collecte de données, dont on attend une implication forte.

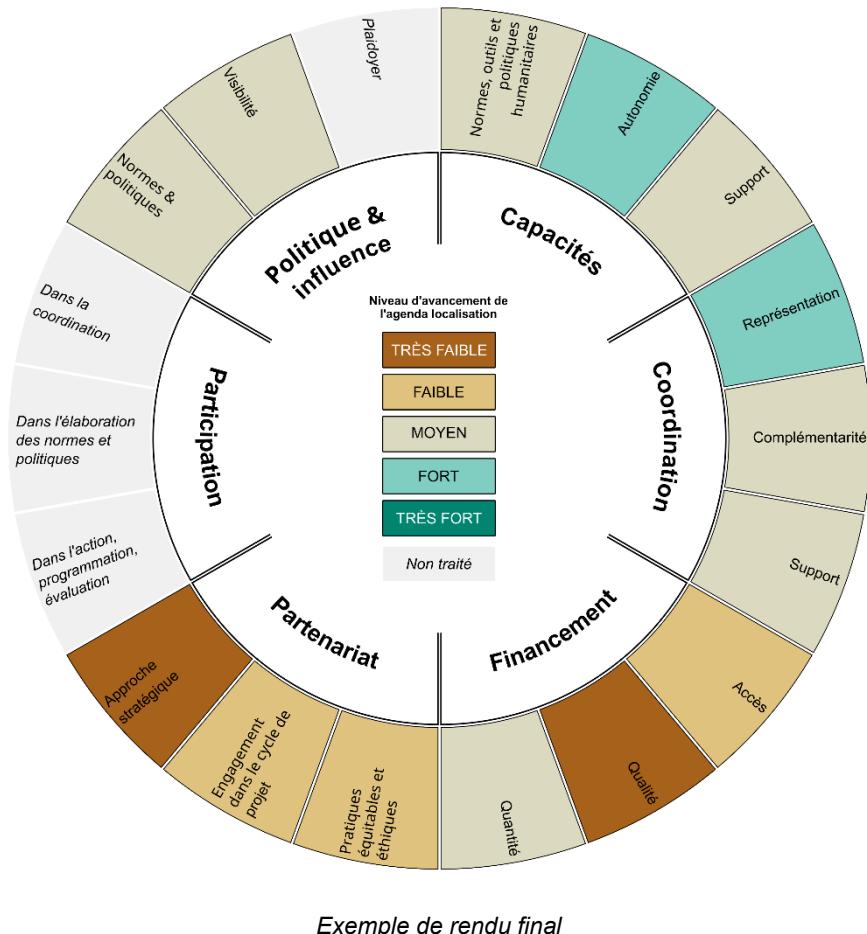


## 5 Processus global



## 6 Résultats et attentes

De manière synthétique, l'objectif est d'obtenir une analyse ainsi qu'un niveau de mise en œuvre estimé pour chacun des enjeux identifiés par dimensions soit 18 valeurs. L'ensemble de ces éléments sera intégré dans un rapport de synthèse.



De manière synthétique, l'objectif est d'obtenir une analyse ainsi qu'un niveau de mise en œuvre estimé pour chacun des enjeux identifiés par dimensions soit 18 valeurs.

Ces valeurs et analyses serviront :

- (i) À définir des recommandations de travail au niveau pays pour faciliter l'amélioration de la mise en œuvre de l'agenda localisation. Ce travail pourra notamment venir enrichir la stratégie localisation au niveau pays.
- (ii) À réaliser des comparaisons à l'échelle régionale afin de faciliter l'identification de bonnes pratiques et leur échange entre pays.
- (iii) De base de travail pour la réalisation d'une série d'évaluation dans le temps permettant de disposer de tendances et ainsi faciliter l'évolution progressive de la mise en œuvre de l'agenda.

Dimension	Enjeu	Question	Variable
Capacités	Autonomie	Est-ce que l'expertise nationale/ locale est mise en valeur ?	Nombre de documents publiés sur Reliefweb concernant le pays Nombre de documents publiés sur Reliefweb concernant le pays écrits ou co-écrits par des ONGN/L Nombre de partenariats ONGI->ONGN/L par type (projet/ stratégique)
		Est-ce que le recrutement des ONGI/ ONU ne nuit pas au développement des ONGN/L ?	Nombre d'ONGN/L dont les employés ont été recrutés par une ONGI, ANU au cours de la dernière année Nombre de plans d'action de localisation mis en œuvre ou en cours de mis en œuvre
			Nombre d'audits financiers externe réalisés dans les 12 derniers mois ? Montant des dépenses « qualifiées » ou « inéligibles » ?
		Est-ce que les ONGN/L dispose d'un système de gouvernance fiable ?	Nombre d'ONGN/L disposant d'une politique anti corruption et anti fraude Nombre d'ONGN/L disposant de documents stratégiques (manuel de procédure, politique, etc.) Nombre d'ONGN/L en conformité vis-à-vis des textes de l'administration publique
			Nombre de partenariats ONGI->ONGN/L intégrant du renforcement des capacités axés sur les objectifs et les besoins des ONGN/L Nombre de procédures de « vetting » dans les 12 derniers mois ?
		Est-ce que les ONGN/L disposent de systèmes de gestion financières et comptables solides ?	Nombre de procédures vetting positifs ? Nombre d'ONGN/L disposant de procédures spécifiques concernant la gestion financière et comptable
	Normes, outils et politiques humanitaires	Est-ce que les ONGN/L ont la capacité de retenir leurs personnels compétents ?	Nombre de partenariats ONGI->ONGN/L intégrant du renforcement des capacités où les besoins sont définis avec/ par les ONGN/L Nombre de produits des entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire Nombre d'ONGN/L disposant d'un plan de renforcement des capacités de leurs équipes Nombre d'ONGN/L disposant d'un système de gestion de la performance Nombre d'ONGN/L mettant en œuvre des plans de carrière pour leurs RH Nombre d'ONGN/L qui intègrent des avantages dans leur grille salariale (scolarité des enfants, assurance maladie) Nombre de produits des entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire traduits Nombre de produits des entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire co rédigés par des ONGN/L Nombre de produits des entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire co rédigés par des structures étatiques Nombre de protocoles d'accord de partenariat qui contiennent des procédures précises concernant une dénonciation, plainte, droit de réponse, procédure d'évaluation réciproque.
		Est-ce que les ONGN/L intègrent les politiques, normes et outils humanitaires dans leur fonctionnement ?	Nombre de partenariats ONGI->ONGN/L existants qui impliquent les ONGN/L dans toutes les étapes du cycle de projet
		Est-ce que les ONGN/L participent activement aux processus d'élaboration et de contextualisation des politiques, normes et outils humanitaires ?	Nombre de partenariats ONGI->ONGN/L Nombre de partenariats ONGI->ONGN/L co-définis avec les ONGN/L (budget, activités, bénéficiaires)
		Est-ce que les ONGN/L sont reconnues comme des acteurs clés dans l'élaboration des politiques, normes et outils humanitaires ?	Nombre de politiques, normes et outils humanitaires spécifiques au contexte rédigées avec la participation des communautés
		Est-ce que les politiques, normes et outils humanitaires sont contextualisés et traduits ?	Nombre de partenariats ONGI->ONGN/L intégrant des évaluations conjointes par les ONGN/L Nombre de partenariats ONGI->ONGN/L intégrant du renforcement des capacités Nombre de partenariats ONGI->ONGN/L où la responsabilité des ONGN/L est engagée Nombre de politiques, normes et outils humanitaires adaptées aux politiques nationales Nombre de politiques, normes et outils humanitaires internationaux ayant été contextualisées Nombre de politiques, normes et outils humanitaires internationaux en usage
Support	Support	Est-ce que la mise en œuvre des partenariats est basée sur une relation équitable et éthique ?	Nombre de protocoles d'accord de partenariat qui définisse une relation bilatérale monopolistique
		Est-ce que le soutien aux ONGN/L est pertinent ?	Nombre de procédures vetting organisées par des bailleurs ? Nombre de procédures vetting organisées par des UN ou pool fund ? Nombre de procédures vetting organisées par des ONGI ? Nombre de rencontres internationales concernant le pays au cours de la dernière année impliquant des ONGN/L
		Est-ce que le soutien des ONGI/OI/UN ne nuit pas aux compétences des ONGN/L ?	Nombre d'ONGI/ ANU disposant de lignes directrices de recrutement intégrant les enjeux de localisation
		Est-ce que les ONGN/L sont acteurs de la définition de leurs besoins ?	Nombre de demandes de financement soumises par les ONGN/L qui intègrent les frais de fonctionnement, désagrégé par type Nombre de financements des ONGN/L qui incluent des lignes budgétaires dédiées aux frais de fonctionnement, désagrégé par type Nombre de stratégies de communication des acteurs internationaux qui intègrent les enjeux spécifiques des ONGN/L
		Est-ce que les partenariats sont développés en intégrant les objectifs spécifiques des ONGN/L ?	Nombre de financements pluri-annuels

Dimension	Enjeu	Question	Variable
Coordination	Appui	Est-ce que les entités de coordination des organisations nationales (forum, etc.) sont autonomes ?	Nombre d'entités de coordination des ONGN ayant un mécanisme d'autofinancement (cotisation des membres...) Nombre d'entités de coordination spécifiques aux ONGN/L Nombre d'entités de coordination spécifiques aux ONGN/L appuyés par du déploiement de RH Nombre d'entités de coordination spécifiques aux ONGN/L disposant de financements dédiés Nombre d'entités de coordination spécifiques aux ONGN/L disposant de RH
		Est-ce que les organisations qui financent l'aide humanitaire intègrent les enjeux de localisation dans leur fonctionnement ?	Nombre d'entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire ayant développé des plans d'action de localisation Nombre de concertations avec les bailleurs sur les opportunités de financements qui incluent les ONGN/L
	Complémentarité	Est-ce que les entités de coordination issue de la réforme humanitaire/ ONGI / UN / OI facilitent l'intégration des représentants des ONGN/L dans les structures de coordination ?	Nombre de réunions organisées autorisant la participation en ligne Nombre de réunions organisées en langue locale et/ ou bilingue tenues Nombre d'organisation qui connaissent les règles de financement de leur bailleurs dans le cas d'un financement indirect
		Est-ce que les ONGN/L dirigent la réponse et influencent la prise de décision ?	Nombre d'ONGN/L ayant accès à l'information sur les opportunités de financements Nombre d'ONGN/L en position de colead d'une entité de coordination Nombre de propositions concrètes validées faites par les ONGN/L dans les entités de coordination (le HCT, inter secteur, les secteurs/clusters, groupes de travail)
	Représentation	Est-ce que les entités de coordination issue de la réforme humanitaire/ ONGI / UN / OI facilitent l'intégration des représentants des ONGN/L dans les structures de coordination ?	Niveau de salaires par type d'organisation et type de poste  Nombre d'entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire disposant de politique d'intégration des ONGN/L Nombre d'ONGN/L en position de colead d'une entité de coordination avec un soutien financier spécifique Nombre de partenariats ONGI->ONGN/L qui ne sont pas liés à un seul financement Nombre de stratégies de communication des entités de coordination qui intègrent les enjeux spécifiques des ONGN/L
		Est-ce que les ONGN/L sont reconnues comme des acteurs clés dans l'élaboration des politiques, normes et outils humanitaires ?	Nombre d'entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire où les ONGN/L sont représentées
		Est-ce que les organisations nationales (forum, réseau et organisations seules etc.) sont intégrées dans les entités de coordination issue de la réforme humanitaire ?	Nombre de financement des ONGN/L qui intègrent des lignes dédiées à du renforcement de compétences
		Est-ce que les représentants des acteurs étatiques sont présents dans les entités de coordination ?	Nombre d'acteurs étatiques en position de colead d'une entité de coordination Nombre d'acteurs par type (y compris structure de coordination) Nombre d'acteurs impliquant les communautés dans les processus de dimensionnement des activités ? Nombre d'acteurs impliquant les communautés dans les processus de mise en œuvre des activités ? Nombre d'acteurs impliquant les communautés dans les processus d'évaluation des activités ? Nombre de produits des entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire co-rédigés par des structures étatiques traduits dans les 2 langues officielles
		Est-ce que les représentants des ONGN/L sont impliqués dans les entités de coordination ?	Nombre d'entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire Nombre d'entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire ayant des ONGN/L comme responsables ou co-responsables Nombre d'entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire de niveau infranational (clusters, GT) Nombre d'entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire de niveau infranational (clusters, GT) ayant des ONGN/L comme responsables ou co-responsables Nombre d'entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire de niveau national (clusters, GT) Nombre d'entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire de niveau national (clusters, GT) ayant des ONGN/L comme responsables ou co-responsables  Nombre d'entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire disposant de politique d'intégration des communautés Nombre d'entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire qui réalisent des démarches spécifiques vis-à-vis des communautés  Nombre de partenariats ONGI->ONGN/L où les ONGN/L sont impliquées dans la gestion budgétaire au-delà de leurs activités Nombre de protocoles d'accord de partenariat pour lesquels les risques de corruption et fraude sont identifiés et définis Nombre d'obstacles rencontrés par les ONGN/L dans leurs démarches de demande de financement

Dimension	Enjeu	Question	Variable
Financement	Accès	Est-ce que les acteurs internationaux ajustent leurs politiques, normes et outils de financement pour faciliter l'intégration des ONGN/L ?	Nombre de bailleurs Nombre de bailleurs dont les règles de financement contiennent des obstacles structurels au financement des ONGN/L
		Est-ce que les conditions d'accès aux financements sont identiques entre les différents types d'acteurs ?	Nombre de mécanismes de financement existant au niveau national (pooled fund, etc.) Nombre de réunions organisées en langue locale et/ou bilingue tenues
		Est-ce que les informations clés des financements sont connues/disponibles (montants, structuration, etc.) ?	Nombre d'ONGN/L ayant accès à l'information sur les opportunités de financements Nombre d'organisations mentionnées dans le système FTS d'OCHA Nombre de concertations avec les bailleurs sur les opportunités de financements qui incluent les ONGN/L Nombre de produits des entités de coordination issues de la réforme du système humanitaire co-rédigés par des structures étatiques traduits dans les 2 langues officielles
		Est-ce que les mécanismes de financement sont adaptés aux ONGN/L ?	Nombre de réunions organisées autorisant la participation en ligne Nombre de demandes de financement ayant abouti à un financement, désagrégé par type
		Est-ce que les ONGN/L accèdent directement à des financements ?	Nombre de mécanismes de financement existant au niveau national (pooled fund, etc.) et accessible aux ONGN/L Nombre de propositions concrètes validées faites par les ONGN/L dans les entités de coordination (le HCT, inter secteur, les secteurs/clusters, groupes de travail)
		Est-ce que les ONGN/L sont impliquées dans toutes les étapes de la mise en œuvre des activités ?	Nombre d'entités de coordination des ONGN ayant un mécanisme d'autofinancement (cotisation des membres...) Nombre d'ONGN/L disposant de financements directs
		Est-ce que les organisations internationales appuient l'accès direct aux financements des ONGN/L ?	Nombre d'ONGI acceptant la prise en charge des coûts indirects dans le cadre d'un financement d'acteur ONGN/L Nombre de processus de renforcement des capacités mis en œuvre pour améliorer l'accès des ONGN/L à des financements
	Qualité	Est-ce que les financements des ONGN/L leurs permettent d'atteindre les standards de qualité ?	Nombre de demandes de financement élaborées à l'initiative des ONGN/L, désagrégé par type Nombre de demandes de financement élaborées, désagrégé par type
		Est-ce que les ONGN/L disposent de financement intégrant les frais de fonctionnement ?	Nombre de financements des ONGN/L, désagrégé par type Nombre de financements dont la durée va au-delà d'un projet
	Quantité	Est-ce que les ONGN/L sont impliquées dans la gouvernance des financements ?	Montant de financement des ONGN/L par type (direct, pool fund, indirect consortium, indirect bilatéral) sur l'exercice budgétaire actuel Nombre d'ONGN/L qui disposent de financement intégrant des frais de fonctionnement Nombre de types de budgets alloué aux organisations
Partenariat	Approche stratégique	Est-ce que les partenariats sont développés en intégrant les objectifs spécifiques des ONGN/L ?	Nombre de financements des ONGN/L pour lesquels celles-ci ont été impliquées dans la phase de dimensionnement, désagrégé par type
	Engagement dans le cycle de projet	Est-ce que les ONGN/L sont impliquées dans toutes les étapes de l'évaluation des activités (évaluation de base, mi-parcours, final)	Poucentage approximatif des financements aux ONGN/L Poucentage approximatif des financements aux ONGN/L
	Pratiques équitables et éthiques	Est-ce que la répartition des financements issus des partenariats est équitable ?	Poucentage approximatif des financements aux ONGN/L
Participation	Dans l'action, programmation, évaluation	Est-ce que la notion de sensibilité au conflit est intégrée par les acteurs ?	Nombre de partenariats ANU<>ONGN/L où les ONGN/L sont impliquées dans la gestion budgétaire au-delà de leurs activités Nombre d'acteurs par type qui disposent de documents cadres et/ou outils d'analyse sur la sensibilité au conflit Nombre de partenariats ONGI<>ONGN/L dans lesquels la répartition des budgets est transparente
	Dans l'élaboration des normes et politiques	Est-ce que les politiques, normes et outils humanitaires sont contextualisés et traduits ?	Nombre de partenariats ONGI<>ONGN/L intégrant du renforcement des capacités ayant débouché sur un ajustement des rôles en faveur des ONGN/L Nombre d'ONGN/L qui financent les campagnes de plaidoyers au profit des ONGN/L Nombre d'ONG ayant intégrées les politiques, normes et outils humanitaires dans leur fonctionnement. Nombre de campagne de plaidoyers financées au profit des ONGN/L par les ONGI

Dimension	Enjeu	Question	Variable
Politique, influence et plaidoyer	Normes et politiques	Est-ce que les ONGN/L participant activement aux processus d'élaboration et de contextualisation des politiques, normes et outils humanitaires ?	Nombre d'ONG ayant intégrées les politiques , normes et outils humanitaires dans leur fonctionnement.
			Nombre d'ONGN/L ayant participé à l'élaboration des politiques, normes et outils humanitaires contextualisés
	Plaidoyer	Est-ce que les ONGN/L dirigent la réponse et influencent la prise de décision?	Nombre d'ONGN/L participants à l'élaboration des politiques, normes et outils humanitaires
			Nombre de politiques, normes et outils humanitaires en usage recensés au niveau pays
	Visibilité	Est-ce que les ONGN/L participant activement aux processus d'élaboration et de contextualisation des politiques, normes et outils humanitaires ?	Nombre de politiques, normes et outils humanitaires internationaux contextualisés en usage
			Nombre d'ONGN/L ayant connaissance des politiques, normes et outils humanitaires
	Visibilité	Est-ce que les acteurs internationaux intègrent les enjeux spécifiques des ONGN/L dans leur communication ?	Nombre d'ONGN/L ayant financé les campagnes de plaidoyers au profit des ONGN/L
			Nombre de campagne de plaidoyers financées aux profit des ONGN/L par les ONGI
			Nombre de publications faites par les ONGN/L sur une période d'une année (documents publiés dans les différents médias ou partagés dans les rapports d'activités disponibles.)



# BAROMETRE DE LA LOCALISATION

*Afrique de l'Ouest et Centrale – Exercice 2024-2025*

Initié par



Supporté par

